

# Alignés sur une trajectoire positive

Rapport sur la  
responsabilité sociétale  
**2024**



# BORALEX



## Table des matières

<b>À propos de ce rapport</b>	<b>3</b>
<b>Notre approche en matière de responsabilité sociale d'entreprise (RSE)</b>	<b>4</b>
<b>Mise en œuvre de notre stratégie de RSE en 2024</b>	
<b>Priorités 1 et 2</b> Prioriser une gouvernance d'entreprise responsable et assurer l'intégration de nos standards éthiques dans les affaires et les comportements	<b>12</b>
<b>Priorité 3</b> Responsabiliser notre chaîne d'approvisionnement	<b>14</b>
<b>Priorité 4</b> Promouvoir le capital humain et l'inclusion	<b>17</b>
<b>Priorité 5</b> Agir pour la santé et la sécurité au travail	<b>18</b>
<b>Priorité 6</b> Optimiser les relations avec les communautés locales et les peuples autochtones	<b>20</b>
<b>Priorité 7</b> Utiliser les ressources de façon responsable	<b>23</b>
<b>Priorité 8</b> Respecter et protéger la biodiversité	<b>24</b>
<b>Priorités 9 et 10</b> Nous adapter aux changements climatiques et limiter nos émissions de gaz à effet de serre	<b>26</b>



# À propos de ce rapport

Borex publie un rapport de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) chaque année depuis 2020. Celui-ci se concentre sur nos réalisations en matière de RSE de la dernière année, en fonction de la stratégie adoptée par l'entreprise en 2020. L'information sur la durabilité dans ce rapport est articulée autour des facteurs environnementaux, sociétaux et de gouvernance, afin de respecter les cadres internationaux de reddition de comptes les plus utilisés en matière de RSE et les pratiques généralement établies. Nous nous inspirons de la norme IFRS S2 (*Informations à fournir en lien avec les changements climatiques*) du Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité (International Sustainability Standards Board - ISSB), nous suivons le cadre du Sustainability Accounting Standards Board (SASB)<sup>1</sup>, intégré dans l'IFRS Foundation, et nous faisons le lien avec celui de la Global Reporting Initiative (GRI) dans le tableau des indicateurs clés de notre performance RSE situé à l'annexe 1.

## Périmètre et portée du rapport

Ce rapport couvre la même période et la même portée que le rapport financier, soit la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024 pour les activités de la société Borex inc., y compris l'ensemble de ses filiales au Canada, en France, aux États-Unis et au Royaume-Uni, à moins d'indication contraire.

## Limites et incertitude des calculs

Les calculs présentés dans ce rapport sont soumis à une incertitude découlant des limites imposées par les méthodes utilisées, la nature souvent qualitative des éléments sous-jacents et, dans certains cas, les connaissances scientifiques parfois incomplètes.

## Collecte de données et contrôles

La collecte des données liées à la RSE a été réalisée auprès du réseau de collaborateurs internes sur l'ensemble des sites de l'entreprise. Le contrôle de la qualité est effectué par l'équipe du contrôle interne et le comité de direction. Le conseil d'administration approuve le contenu de ce rapport avant sa publication.

Deux indicateurs, identifiés par le symbole « ✓ », ont fait l'objet d'une assurance externe limitée, soit tonnes de CO<sub>2</sub>e évitées par notre production d'énergie renouvelable et le pourcentage de femmes dans des postes de gestion (voir annexe 2). Le reste du document n'a pas fait l'objet d'une assurance externe.

## Devise

Les informations financières présentées dans ce rapport sont exprimées en dollars canadiens, à moins d'une indication contraire. Les abréviations « M\$ » et « G\$ » désignent respectivement les millions et les milliards de dollars.

## Politiques et directives

Les politiques et directives présentées dans chaque priorité RSE sont les documents en place pour l'ensemble de l'organisation, à moins d'indication contraire. Les documents publics sont accessibles sur notre site web.

## Contribution aux Objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD)

Par la nature même de ses activités, de sa mission et de sa démarche de RSE, Borex contribue à 13 des 17 ODD :



Notre analyse nous a aussi permis de cerner trois objectifs pour lesquels Borex contribue indirectement ou dans une moindre mesure : ODD 1 (Pas de pauvreté), ODD 2 (Faim « zéro ») et ODD 6 (Eau propre et assainissement). Enfin, Borex adopte une approche sensible face à l'ODD 10 (Inégalités réduites) et s'efforce d'avoir des actions de non-nuisance par le biais de veilles internes effectuées par nos experts sur la gestion de risques et à travers les échanges continus avec l'ensemble de nos parties prenantes prioritaires.

Cela dit, bien que la production d'énergie renouvelable contribue positivement à la transition énergétique, et particulièrement aux ODD 13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques) et 7 (Énergie propre et à un coût abordable), nous sommes conscients que nos activités pourraient aussi entraîner des impacts négatifs, des risques, mais aussi des opportunités.

<sup>1</sup> Pour les secteurs *Electric Utilities & Power Generators, Wind Technology & Project Developers et Solar Technology & Project Developers*.

## Notre approche en matière de RSE



**BORALEX**

*Au-delà*

DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

La RSE fait partie intégrante de notre stratégie d'affaires, à travers nos actions et nos divulgations.

Notre approche repose en grande partie sur l'analyse de la matérialité, qui nous a permis de définir nos 10 priorités de RSE, réparties sous les thèmes de l'environnement, de la société et de la gouvernance, à partir des attentes et des priorités de nos principales parties prenantes.

La vice-présidente principale Gestion des risques et responsabilité sociétale de l'entreprise en est la responsable, et c'est le président et chef de la direction de Boralex qui en fait l'approbation.

Consultez notre site web, à la section [La RSE chez Boralex](#), pour en savoir plus sur notre approche.



## Divulgations et classements 2024



### Board Games

Classement au **94<sup>e</sup> rang** des 215 sociétés et fiducies analysées de l'indice composé S&P/TSX, grâce à un **score de 80/100**. En 2023, Boralex était au 102<sup>e</sup> rang avec un score de 76.



**Score de « B »**, pour le climat, une amélioration du score de « C » obtenu en 2023.

Corporate Knights



classement au **15<sup>e</sup> rang** du palmarès des 50 meilleurs citoyens corporatifs au Canada, sur 340 grandes organisations analysées.



Notre dernière évaluation, réalisée en 2023, classait Boralex avec une note de **74/100**, ce qui correspond à un niveau or.



ESG Corporate Rating de l'Institutional Shareholder Services group of companies

note de **B+** et statut **Prime**



Corporate Sustainability Assessment (CSA)

**Note de 50/100**, avec une **disponibilité de données « très élevée »** comparativement à nos pairs, ce qui nous place légèrement au-dessus de la **moyenne de l'industrie qui se situe à 44/100**.



DRIVING AMBITIOUS CORPORATE CLIMATE ACTION

**Validation basée sur la science de nos cibles de réduction d'émissions de gaz à effet de serre (GES)** à l'horizon 2030 et 2050 sur l'ensemble de notre chaîne de valeur **par une tierce partie** (GES de portées 1, 2 et 3).



a Morningstar company

Note de **« risque faible »** avec un pointage de 18,3 (la note de 0 est visée), nous plaçant en **73<sup>e</sup> place sur les 650 entreprises** de notre industrie (12<sup>e</sup> percentile), ce qui signifie que le risque que l'entreprise subisse des impacts financiers significatifs liés à des facteurs ESG est faible.



## Nos leviers pour une finance durable et responsable

En 2024, nous avons tenu plus de **100 rencontres** avec des investisseurs et participé à **quatre panels** traitant des enjeux de durabilité lors d'événements financiers.

Au cours de l'année, nous avons également tenu des rencontres individuelles sur le thème précis de la RSE avec 10 investisseurs. Nous avons aussi envoyé un sondage à 33 investisseurs, afin de déterminer les impacts, les risques et les opportunités les plus importants à leurs yeux, en considérant l'ensemble de notre chaîne de valeur.



En 2024, nous avons participé, en tant que panélistes, à une table ronde sur l'investissement d'impact, tenu dans le cadre du **4<sup>e</sup> Sommet de la finance durable de Finance Montréal**.

### Une intégration de la RSE dans nos outils financiers

En 2024, nous avons poursuivi l'intégration de la RSE dans nos financements et nos autres outils financiers.

Au Canada, nous avons clôturé un financement de 95 M\$ pour le Parc éolien Témiscouata II. Celui-ci est assorti d'un contrat d'échange (« swap ») ESG avec remise verte, qui couvre le risque de fluctuations du taux d'intérêt et récompense l'atteinte de résultats mesurables en matière d'émissions de CO<sub>2</sub> évitées par notre production d'énergie renouvelable et de représentativité féminine dans des postes de gestion. Nous avons également obtenu un financement de 538 M\$ pour notre projet de stockage d'énergie par batterie à Hagersville, en Ontario. Celui-ci se qualifie comme prêt vert selon les Principes des prêts verts, mieux connus sous le nom de *Green Loan Principles* (GLP). Il répond également aux exigences des prêteurs en matière de conformité aux Principes de l'Équateur, tout comme le financement du projet de stockage de Tilbury de 172 M\$, également en Ontario.

Au Royaume-Uni, nous avons conclu un premier financement dans les Highlands de l'Écosse pour le parc éolien Limekiln, un projet d'une puissance installée de 106 MW. Ce financement à long terme, qui répond aux exigences des prêteurs en matière de conformité aux Principes de l'Équateur, totalise 224 M\$ (130 M€) et s'avère un jalon important pour ce projet, notre plus grand en matière de puissance en Europe.

Notre approche en matière de RSE nous permet de diversifier notre actionnariat, de réduire les risques et d'attirer une base d'investisseurs plus large, comme des investisseurs d'impact.

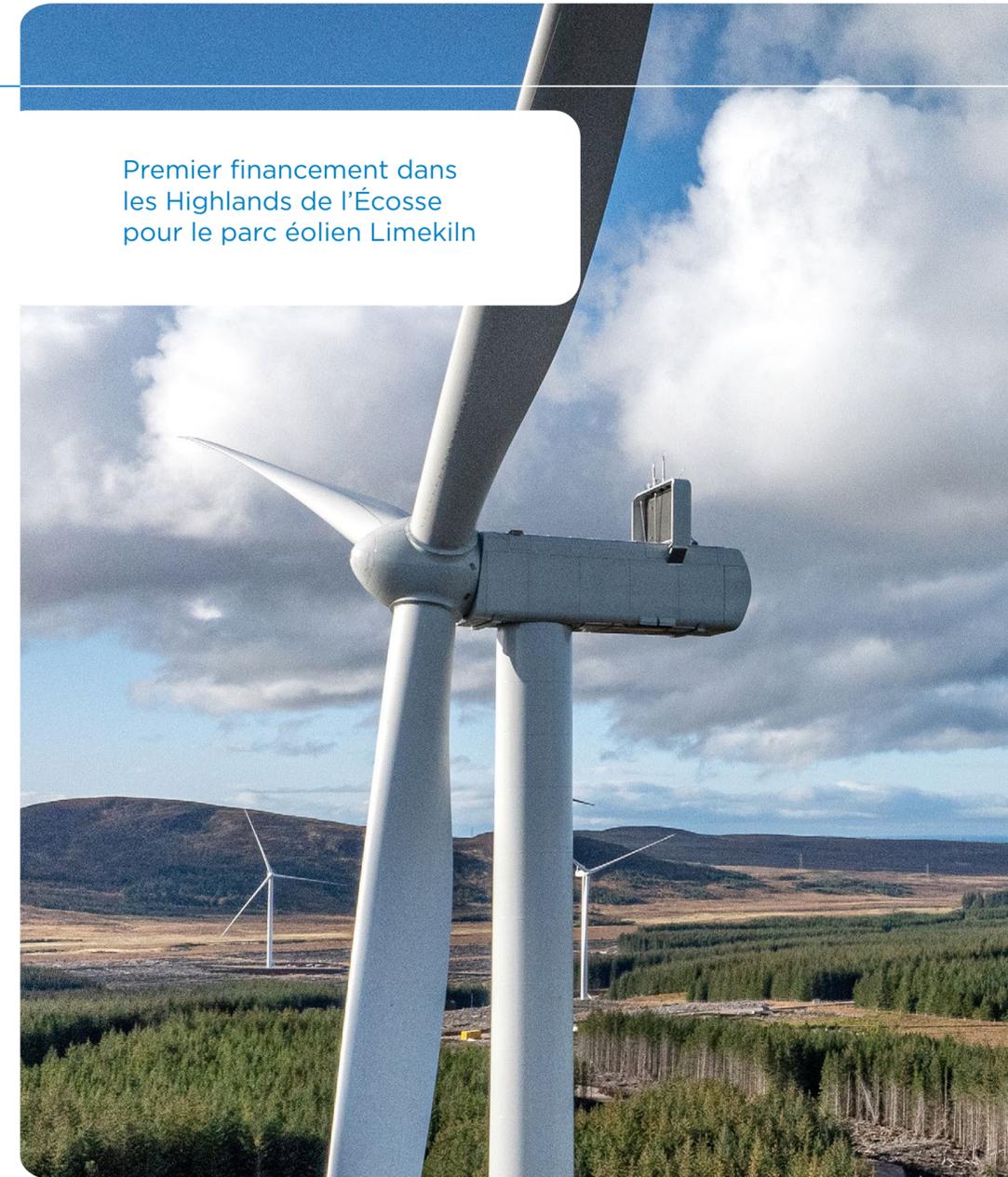


#### **Green Loan Principles**

pour notre projet de stockage d'énergie par batterie à Hagersville, en Ontario

**Facilité de crédit rattachée à des objectifs sociaux et environnementaux**  
(*Sustainability Linked Loans*)

Premier financement dans les Highlands de l'Écosse pour le parc éolien Limekiln



## Gérer les risques et saisir les opportunités

Notre politique de gestion des risques d'entreprise nous permet d'identifier, de gérer et de suivre de façon préventive, réactive et systématique les risques en lien avec notre capacité d'atteindre nos objectifs stratégiques.

### La gouvernance de la gestion des risques

Depuis 2022, la gouvernance de la gestion des risques, y compris ceux liés à la RSE, est sous la responsabilité de la vice-présidente principale Gestion intégrée des risques et RSE, qui relève directement du président et chef de la direction. Celle-ci est également responsable de déterminer si les compétences des membres du comité de direction et du conseil d'administration en matière de gestion des risques doivent être perfectionnées.

Par ailleurs, la responsabilité des 10 risques les plus importants pour le succès de l'entreprise est intégrée dans les mandats du conseil d'administration et de ses comités. Il en va de même pour le comité de la direction corporative, qui fait l'examen des 15 risques principaux. Nous abordons les considérations liées à la RSE de façon transversale et comme faisant partie de la définition de chaque catégorie de risque. Ainsi, ils sont suivis à l'échelle des projets, des unités d'affaires et de l'entreprise dans son ensemble, au même titre et au même moment que les autres risques d'entreprise.

La liste complète des risques potentiellement les plus matériels surveillés se trouve dans le rapport annuel. Un mécanisme de divulgation interne a également été mis en place et formalise des discussions régulières sur différents sujets liés aux risques avec les unités d'affaires, le comité de direction, puis le conseil d'administration. Des responsables du risque ont également été nommés dans les unités d'affaires.

La déclaration d'appétit pour le risque, un document qui définit les niveaux de risques admissibles pour chaque catégorie de risques stratégiques, est révisée régulièrement et approuvée par le conseil d'administration sur une base annuelle. L'indépendance de la fonction de gestion des risques y est précisée, afin de s'assurer que le travail de cette équipe se fait de façon rigoureuse et intègre.

### Planifier pour identifier les risques

Nous identifions nos risques et opportunités à court terme dans le cadre de notre exercice de planification annuelle. Ils sont revus chaque trimestre et, si nécessaire, ajustés. Les risques et opportunités à moyen terme (deux à quatre ans) et à long terme (cinq ans et plus) sont couverts dans le cadre de la planification stratégique et de la révision de notre cadre de gestion intégrée des risques. Quant aux risques émergents, nous les définissons comme étant ceux induits par l'arrivée de nouveaux facteurs internes ou externes (p. ex. les marchés, les technologies, les stratégies, les réglementations, l'évolution des ressources) et susceptibles de croître au cours des prochaines années.

Une grille d'impacts nous permet de classer les risques en fonction de leurs probabilités, conséquences ou retombées potentielles sur divers éléments, comme la stratégie d'entreprise, la rentabilité, les opérations, les ressources humaines, la conformité réglementaire et la réputation de Boralex. Nous pouvons ainsi concentrer nos efforts sur les considérations les plus importantes pour le succès de Boralex, et cibler les risques émergents devant être discutés au comité de direction, voire au conseil d'administration. De plus, cette grille nous outille pour faire des analyses de scénarios lors de décisions d'affaires majeures.

### Mesurer et contrôler les risques

Pour chaque catégorie de risques stratégiques, nous avons défini des limites quantitatives et qualitatives sur lesquelles nous nous basons pour prendre nos décisions, afin de nous assurer une prise de risques mesurée et contrôlée. Ainsi, chaque catégorie de risques comporte un seuil de tolérance et lorsque l'exposition à un risque donné est considérée comme ayant dépassé le seuil établi, le conseil d'administration est systématiquement avisé.

Approuvés en décembre 2024 par le conseil d'administration, les principaux risques pouvant avoir une incidence positive ou négative sur notre stratégie d'entreprise ont été mis à jour. Pour ce faire, nous avons consulté tous les membres de la direction corporative et de la direction des unités d'affaires, ce qui nous a permis de cibler les risques les plus importants et nous permettra d'en assurer un suivi continu au cours de la prochaine année.

Enfin, notre démarche de gestion des risques est appuyée par plusieurs formations et ateliers de sensibilisation internes destinés aux comités de direction des unités d'affaires et à des équipes particulières. En 2024, un atelier d'information a été offert à l'ensemble des employés. De plus, nous avons déployé une formation ciblée sur les techniques d'évaluation quantitative des risques, et avons mis à la disposition de nos employés différents outils et documents de référence accessibles sur le site intranet de Boralex.

Pour plus de détails, se référer à la section *Autres éléments* du rapport annuel 2024.



Nous abordons les considérations liées à la RSE de façon transversale, dans chaque catégorie de risque.

# 2024 : une année de progression pour nos 10 priorités RSE

Le tableau suivant présente l'état des engagements pour 2024 et 2025.

## Aperçu de nos actions réalisées et à venir

### Légende

● En cours ● Réalisé ● En continu



## Gouvernance

### Cibles volontaires 2025

**1** membre du conseil d'administration issu de la **diversité des autres groupes désignés**<sup>2</sup>

**40 %** de représentation féminine au sein du conseil d'administration

L'**ensemble des employés** et des membres du conseil d'administration **formés annuellement sur le code d'éthique**

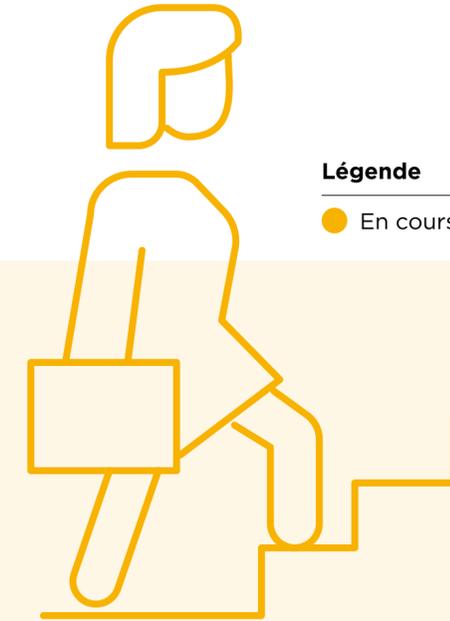
PRIORITÉS	ENGAGEMENTS 2024	ÉTAT	ENGAGEMENTS 2025
<p><b>1 Prioriser une gouvernance d'entreprise responsable</b></p> <p><b>2 Assurer l'intégration de nos standards éthiques dans les affaires et les comportements</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuivre l'intégration du climat dans les compétences du conseil d'administration, notamment en offrant des formations.</li> <li>Démarrer la phase préparatoire de la mise en œuvre des cadres de divulgation RSE auxquels Boralex sera assujettie, soit l'ISSB à l'échelle mondiale et la Directive sur la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises (CSRD) en Europe.</li> <li>Réaliser le premier rapport en lien avec la <i>Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement</i>.</li> </ul>	<p>●</p> <p>●</p> <p>●</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Élaborer un code de conduite anticorruption.</li> <li>Préparer les divulgations RSE auxquelles nous serons assujettis en 2026.</li> <li>Réitérer l'ambition RSE dans le cadre de la révision du plan stratégique.</li> </ul>
<p><b>3 Responsabiliser notre chaîne d'approvisionnement</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réviser les processus et le périmètre de notre charte d'approvisionnement responsable pour élargir son application.</li> <li>Élaborer des directives internes d'approvisionnement.</li> </ul>	<p>●</p> <p>●</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Terminer la révision de la charte d'approvisionnement responsable.</li> <li>Déployer les nouvelles directives internes d'approvisionnement.</li> <li>Renforcer l'approche partenariale sur les enjeux de RSE.</li> </ul>

<sup>2</sup> Autres groupes désignés : Peuples autochtones, personnes handicapées, membres des minorités visibles et ethniques ainsi que membres de la communauté 2SLGBTQ+.

# 2024 : une année de progression pour nos 10 priorités RSE

Le tableau suivant présente l'état des engagements pour 2024 et 2025.

## Aperçu de nos actions réalisées et à venir

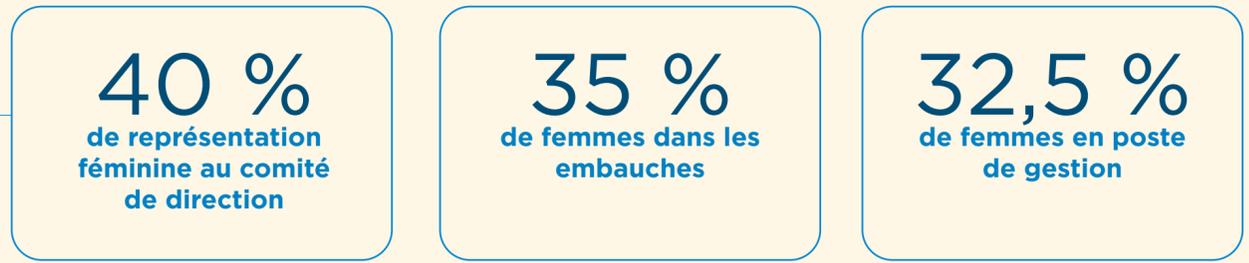


### Légende

- En cours
- Réalisé
- En continu

## Société

### Cibles volontaires 2025



PRIORITÉS	ENGAGEMENTS 2024	ÉTAT	ENGAGEMENTS 2025
<p><b>4 Promouvoir l'inclusion, la diversité et l'égalité des chances</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Entreprenre la démarche de certification de la gouvernance au féminin.</li> <li>Déployer de nouvelles formations sur les biais inconscients, le leadership inclusif et la sécurité psychologique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><span style="color: green;">●</span></li> <li><span style="color: orange;">●</span></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Déployer le processus révisé d'acquisition de talents dans l'ensemble de l'entreprise pour un bassin de recrutement encore plus inclusif.</li> <li>Aménager des espaces de travail qui répondent aux besoins de tous les employés pour favoriser le travail inclusif (accessibilité, etc.).</li> </ul>
<p><b>5 Agir pour la santé et la sécurité au travail</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer la mise en œuvre de la politique Tolérance zéro et des règles d'or en santé et sécurité au travail (SST).</li> <li>Déployer l'indice de bien-être dans nos pratiques de gestion.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><span style="color: green;">●</span></li> <li><span style="color: green;">●</span></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Continuer à améliorer notre maturité SST sur l'ensemble des sites en poursuivant la mise en œuvre des règles d'or en SST.</li> <li>Intégrer le suivi de la performance de nos sous-traitants dans nos indicateurs d'accidents de travail.</li> </ul>
<p><b>6 Concerner et impliquer les communautés et territoires</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Continuer d'établir des relations positives et des partenariats d'affaires avec les communautés locales et les Peuples autochtones.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><span style="color: blue;">●</span></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Déployer un indice interne de suivi de l'acceptabilité de nos projets pour identifier les opportunités d'amélioration dans nos processus.</li> <li>En Europe, effectuer un état des lieux afin d'identifier des opportunités d'amélioration dans nos processus de concertation avec les communautés locales.</li> <li>En Amérique du Nord, déployer un processus de suivi de notre engagement et de nos implications auprès des communautés.</li> </ul>

# 2024 : une année de progression pour nos 10 priorités RSE

Le tableau suivant présente l'état des engagements pour 2024 et 2025.

## Aperçu de nos actions réalisées et à venir

### Légende

● En cours ● Réalisé ● En continu



## Environnement

### Cibles volontaires

2025

1 080 561 tonnes de CO<sub>2</sub> évitées grâce à notre production d'énergie renouvelable

2028

Nos fournisseurs de composants stratégiques responsables de 90 % de nos émissions ont des cibles de réduction basées sur la science

2030

Émissions absolues de portées 1 et 2 réduites de 42 % par rapport à 2022

2050

Émissions absolues de portées 1 et 2 réduites de 90 % par rapport à 2022

2050

Émissions de portée 3 par kWh produit et revendu<sup>3</sup> réduites de 97 % par rapport à 2022

PRIORITÉS	ENGAGEMENTS 2024	ÉTAT	ENGAGEMENTS 2025
<b>7 Utiliser les ressources de façon responsable</b> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>Évaluer la possibilité d'uniformiser nos modèles de service d'entretien et de maintenance dans toutes nos régions.</li> <li>Poursuivre les initiatives de gestion des matières résiduelles.</li> <li>Réaliser un état des lieux de la gestion des matières résiduelles non dangereuses sur nos sites en exploitation.</li> </ul>	<p>●</p> <p>●</p> <p>●</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Terminer l'état des lieux de la gestion des matières résiduelles non dangereuses sur nos sites en exploitation.</li> <li>Établir un plan d'action dans une approche d'économie circulaire pour optimiser la gestion de nos ressources.</li> </ul>
<b>8 Respecter et protéger la biodiversité</b> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>Évaluer la possibilité de déployer les systèmes de détection automatisés à d'autres parcs éoliens en France pour la protection des rapaces (et autres oiseaux de plus de 120 cm) et des chauves-souris.</li> </ul>	<p>●</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Établir une stratégie interne globale sur la biodiversité, basée sur le cadre du Groupe de travail sur la divulgation financière liée à la nature aussi connu sous le nom de TNFD, et mettre en œuvre des actions de développement des capacités.</li> <li>Déployer une nouvelle solution de bridage dynamique en France, afin de mieux protéger les chauves-souris face aux impacts des changements climatiques.</li> </ul>
<b>9 Nous adapter aux changements climatiques</b> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réviser notre cadre opérationnel en Amérique du Nord en lien avec les risques physiques des changements climatiques.</li> <li>Poursuivre la prise en compte des risques physiques liés aux changements climatiques dans nos décisions dans toutes nos unités d'affaires.</li> </ul>	<p>●</p> <p>●</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Terminer la révision de notre cadre opérationnel en Amérique du Nord en lien avec les risques physiques des changements climatiques.</li> <li>Poursuivre la prise en compte des risques physiques liés aux changements climatiques dans nos décisions d'affaires dans toutes nos unités d'affaires, notamment dans la révision du plan stratégique.</li> </ul>
<b>10 Limiter nos émissions de gaz à effet de serre</b> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>Établir des cibles de réduction approuvées par l'initiative Science Based Target (SBTi) et les plans d'action qui en découlent couvrant l'ensemble des géographies de Boralex.</li> </ul>	<p>●</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Déployer les actions de réduction et de sensibilisation interne en lien avec nos objectifs de réduction des GES.</li> </ul>

<sup>3</sup> Les kilowattheures produits sont ceux issus de nos installations de production d'électricité à 100 % renouvelable (parcs éoliens, parcs solaires et centrales hydroélectriques) et injectés dans le réseau électrique. Les kilowattheures revendus sont ceux injectés dans le réseau électrique par les unités de stockage, après avoir été stockés dans celles-ci afin de répondre à des besoins du réseau électrique et/ou de clients industriels.

## Nos priorités en gouvernance

Les éléments de gouvernance sont essentiels au succès de notre stratégie d'entreprise et représentent une opportunité, puisqu'ils nous permettent de nous positionner comme un développeur, un exploitant et un partenaire fiable, crédible et respectueux, ainsi que comme un employeur de choix.



Au 31 décembre 2024,  
le conseil d'administration était composé à  
**36 % de femmes**  
et comptait  
un membre  
de la diversité  
ethnique et un  
membre autochtone



## Priorités 1 et 2

# Prioriser une gouvernance d'entreprise responsable et assurer l'intégration de nos standards éthiques dans les affaires et les comportements

La gouvernance d'entreprise nous permet de renforcer la cohérence entre les grandes orientations adoptées par la direction et le conseil d'administration, et les décisions et actions réalisées sur le terrain, notamment en veillant à ce que la durabilité soit prise en compte dans nos activités et nos gestes au quotidien.

L'éthique des affaires et des comportements nous permet d'uniformiser notre façon de travailler à l'interne et dans nos interactions à l'externe. Nous croyons qu'une saine gouvernance et une saine éthique vont de pairs, afin que tous adoptent une conduite exemplaire dans l'exercice de leur fonction.

### Politiques et directives

- Manuel de gouvernance
- Politique de cybersécurité et de la protection des informations
- Code d'éthique
- Politique anti-pots-de-vin et anticorruption

### Gouvernance intégrée

La stratégie de RSE de Boralex est encadrée et réalisée par le biais d'une gouvernance intégrée dans les unités d'affaires, comme illustré dans le schéma ci-contre.

### Intégrer la RSE et le climat dans la rémunération des membres de la direction

En continuité avec nos pratiques des années précédentes, **des indicateurs liés à la RSE ont été intégrés, encore en 2024, dans les régimes incitatifs à court terme des membres de la haute direction corporative, notamment en matière de santé et sécurité au travail (SST), de représentation féminine dans les postes de gestion et de cibles de réduction d'émissions de GES.**

### Mandat et diversité du conseil d'administration

Le mandat du conseil d'administration comprend des responsabilités de surveillance de risques particuliers, par exemple en matière de climat, de biodiversité, de santé et sécurité, d'éthique et de surveillance du cadre de gestion intégrée des risques.

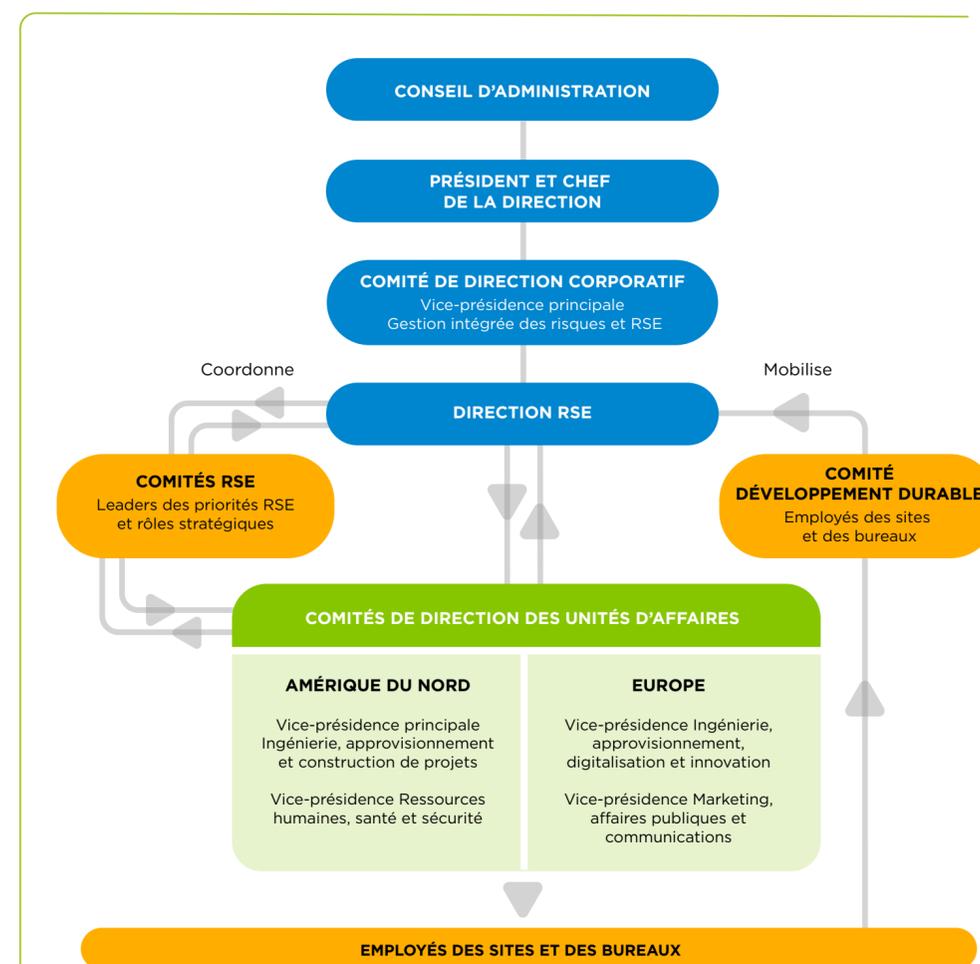
### Le conseil a ainsi la responsabilité :

- D'évaluer la stratégie, la performance et les risques en matière de RSE, notamment les informations financières liées à la biodiversité;
- D'examiner et d'approuver la stratégie de RSE de Boralex, ainsi que son positionnement par rapport aux facteurs ESG;
- De surveiller la performance, la conformité et les risques environnementaux de Boralex, y compris sans limiter la portée générale, les émissions de GES, les changements climatiques, la biodiversité et l'utilisation des ressources.

En date du 31 décembre 2024, le conseil était composé à 36 % de femmes et comptait un membre de la diversité ethnique et un membre autochtone. En raison de récents départs et nominations au conseil d'administration, la représentation féminine est passée, au cours de l'année, sous la cible établie à 40 %. Cette situation sera prise en considération lorsqu'un siège sera à pourvoir.

Enfin, les membres du conseil et du comité de direction suivent régulièrement des formations afin d'être adéquatement outillés pour la réalisation de leur mandat relatif à la RSE et au climat.

## Gouvernance de la RSE



## Code d'éthique

Comme toute entreprise publique interagissant au quotidien avec des partenaires internes et externes, nous nous devons d'établir et de suivre des règles d'éthique qui régissent nos comportements et décisions. Nous n'avons ainsi aucune tolérance pour tout acte, intentionnel ou non, déviant aux règles d'éthique internes ou action illicite posée dans l'intention de causer des préjudices, d'en tirer du profit ou de détourner des actifs de l'organisation ou de ses clients. Même si nous considérons ce risque comme peu probable, nous sommes conscients des impacts potentiels sur l'organisation. C'est pourquoi nous mettons en place des mesures pour une prévention et une atténuation actives, appuyées par une divulgation minimalement trimestrielle jusqu'au conseil d'administration.

Depuis sa refonte complète en 2022, notre code d'éthique fait l'objet d'une révision tous les ans. Il souligne l'importance de l'éthique dans la culture d'entreprise, tout en reflétant nos valeurs et les comportements que doivent adopter nos employés, dirigeants et administrateurs dans l'exercice de leurs fonctions. En plus d'un engagement d'entreprise, il s'agit d'un outil d'accompagnement qui incite à réfléchir quotidiennement aux comportements appropriés, notamment pour tout ce qui concerne les médias sociaux, le respect des droits de la personne et de l'environnement, les règles relatives à la diversité et à l'inclusion ainsi que les pratiques en matière de cybersécurité.

Tous les employés et administrateurs de Boralex sont invités à suivre une formation annuelle obligatoire sur le code d'éthique. De plus, chaque trimestre, les membres de la direction corporative et de la direction des unités d'affaires doivent signer une lettre attestant la conformité de leurs activités aux lois et règlements s'appliquant dans leur région, ainsi qu'aux différentes politiques de Boralex, y compris son code d'éthique. Ce mécanisme nous permet de nous prémunir contre de potentiels actes de corruption, de collusion et de pots-de-vin.

**Boralex permet à toute personne, employée par l'entreprise ou non, de signaler toute préoccupation liée à l'éthique ou de dénoncer toute conduite inappropriée de façon anonyme, grâce à un dispositif d'alerte éthique disponible en tout temps sur Internet et au téléphone, et administré par une entité externe.** Boralex s'engage à protéger les personnes qui signaleraient une situation jugée à risque pour l'entreprise ou les personnes. Toute personne qui signale une situation de bonne foi ne fera l'objet d'aucune forme de représailles, qu'il s'agisse de menaces, de harcèlement, de réduction des heures travaillées, de licenciement ou d'autres répercussions négatives. En 2024, nous avons commencé une sensibilisation des employés au dispositif d'alerte éthique. De plus, nous avons élargi la portée de cet outil en l'ouvrant également à nos parties prenantes externes. En effet, depuis la publication de la nouvelle version du site web de Boralex en novembre, le dispositif d'alerte éthique y est accessible à tous.

[Notre code d'éthique](#) est disponible sur le site web de Boralex, à la section Médiathèque.

## Notre résilience contre les risques de cybersécurité

En tant que contributeur significatif au réseau électrique de plusieurs pays, des défis uniques découlent de nos activités. Boralex accorde donc une importance capitale à la cybersécurité et aux normes en matière d'infrastructures critiques et de protection des données. Il s'agit d'un impératif pour garantir la continuité de nos services essentiels, ainsi que la sécurité des données de nos clients, de nos partenaires et de nos employés.

Notre stratégie en matière de cybersécurité, qui vise à préserver la résilience et la stabilité de nos actifs et infrastructures, s'appuie sur des initiatives concrètes adaptées à l'environnement complexe dans lequel nous exerçons nos activités. Elle comprend des exercices réguliers, comme des simulations d'attaque et des tests d'intrusion, ainsi que des évaluations de risques et de maturité menées par des experts indépendants. Nous privilégions la sensibilisation et l'engagement à tous les échelons de l'entreprise, affirmant ainsi qu'il s'agit d'une responsabilité collective.

En 2024, nous avons de nouveau souligné le Mois de la cybersécurité, notamment par le biais de plusieurs communications, exercices de simulation et formations.

Notre équipe dédiée à la cybersécurité bénéficie d'un haut niveau d'indépendance, ainsi que d'une structure de suivi de notre maturité et de nos risques en la matière, afin d'adopter une approche adaptée et évolutive face aux menaces en constante évolution. Enfin, nous avons poursuivi le renforcement de notre paysage numérique, en réduisant notre surface d'attaque et en augmentant notre capacité à détecter les intrusions et à y réagir rapidement. Ces mesures soulignent notre détermination à assurer la sécurité de nos infrastructures et la protection des données, et affirment notre engagement continu envers une cybersécurité proactive et robuste. En matière de protection des données, si des plaintes des clients et autres parties prenantes étaient émises, elles seraient enregistrées et suivies assidûment à l'interne.

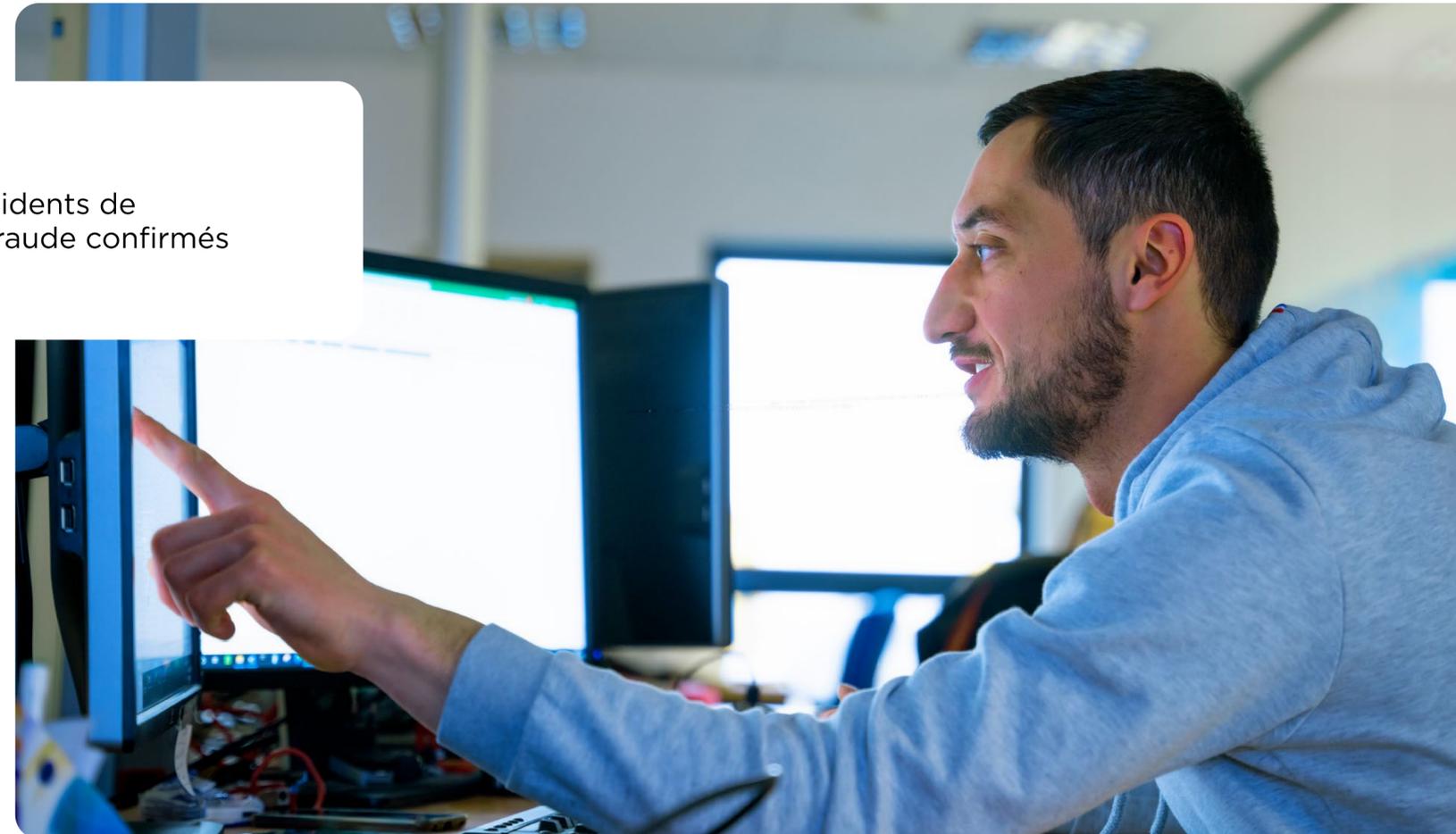
Lorsque nous identifions de nouveaux risques émergents, nous les analysons et nous évaluons si des mesures d'atténuation sont requises. Par exemple, nous avons déterminé que l'intelligence artificielle pouvait entraîner des conséquences sur la résilience des systèmes d'information et de cybersécurité et constituer un risque pour l'intégrité et la disponibilité des données. Ce faisant, nous en avons tenu compte dans nos mesures de protection contre les cybermenaces et les défaillances des systèmes d'information, notamment en exerçant une surveillance continue pour identifier et traiter rapidement les vulnérabilités et ajuster notre stratégie de protection.



## CYBERSÉCURITÉ BORALEX

### ZÉRO

Nombre total d'incidents de corruption ou de fraude confirmés





### Priorité 3

## Responsabiliser notre chaîne d'approvisionnement

#### L'approvisionnement joue un rôle hautement stratégique pour Boralex.

C'est grâce à une collaboration étroite avec nos fournisseurs que nous pouvons optimiser la réalisation de nos projets. En outre, ces tierces parties ont une contribution significative dans la concrétisation de nos objectifs en matière de RSE, notamment au chapitre du respect des droits de la personne, des émissions de GES ainsi que des aspects environnementaux et sociaux indirects.

#### Politiques et directives

- Charte d'approvisionnement responsable
- Code d'éthique
- Rapport en vertu de la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement*

### Gestion de l'approvisionnement

La gestion de nos approvisionnements stratégiques a été formalisée en intégrant ce rôle dans les fonctions du vice-président principal, Stratégie corporative et performance d'affaires. Une direction des achats stratégiques vient également renforcer nos relations avec les fournisseurs majeurs et définir des stratégies d'achats par technologies, dont des analyses de durabilité. Dans cette foulée, et dans un souci d'améliorer et de simplifier les processus de l'ensemble de l'entreprise, nous avons élaboré, en 2024, de nouvelles directives d'approvisionnement qui s'adressent à l'ensemble du personnel de Boralex et de ses filiales, ainsi que révisé plusieurs de nos façons de faire au chapitre des achats. Ces directives prévoient l'intégration systématique de la RSE dans la sélection de nos fournisseurs, en cohérence avec notre code d'éthique, et comprennent des mesures pour s'assurer de leur adhésion aux principes de notre charte d'approvisionnement responsable tout au long de notre relation d'affaires avec eux. En 2025, un déploiement à grande échelle nous amènera à réviser nos processus connexes, et nous continuerons d'améliorer nos façons de faire et de former adéquatement nos équipes internes en considérant la RSE comme un sujet clé.

### Notre approche d'approvisionnement responsable

Un groupe de travail multidisciplinaire sur l'approvisionnement responsable s'assure du suivi de l'avancement des actions en la matière. Piloté par l'équipe RSE, ce groupe est formé de représentants des équipes d'approvisionnement des unités d'affaires de Boralex et, lorsque nécessaire, il fait appel à des experts en fonction des besoins ponctuels. De plus, le conseil d'administration a dans son mandat une responsabilité concernant l'approvisionnement responsable.

Les attentes que nous entretenons à l'égard de nos fournisseurs sont définies dans notre Charte d'approvisionnement responsable. Basée sur la norme ISO 26000, celle-ci fait partie intégrante des appels d'offres et des contrats pour l'achat de composantes stratégiques.

Dans le cadre de cette Charte, nous demandons à nos fournisseurs majeurs de bien vouloir s'engager sur cinq grands principes :

- ① Le respect des droits fondamentaux, dont le travail des enfants, l'esclavage et le travail forcé;
- ② Le respect et la protection de l'environnement et de la biodiversité;
- ③ Le maintien d'un comportement éthique et intègre, conforme à notre code d'éthique;
- ④ La protection de la santé et de la sécurité de leur personnel, de leurs sous-traitants et de la population dans les endroits où ils exercent leurs activités;
- ⑤ La promotion du développement local, notamment en faisant appel à des entreprises implantées localement.

En fin d'exercice, **99 %** du volume des achats de composantes stratégiques avait été réalisé auprès de fournisseurs majeurs de biens ayant signé cette Charte.

Par ailleurs, **nous encourageons nos fournisseurs d'équipements stratégiques à se doter de cibles de réduction de leurs émissions de GES validées par la science.** Comme l'essentiel de nos propres émissions de GES découle des activités provenant de notre chaîne de valeur, l'impact de nos approvisionnements est considéré dans notre vision net-zéro carbone 2050 validée par l'initiative Science Based Target (SBTi).

De plus, certains fournisseurs font l'objet d'une évaluation de durabilité en fonction du caractère stratégique des biens. C'est le cas des composantes majeures de nos sites, comme les panneaux solaires pour lesquels des critères spécifiques de préqualification sont intégrés dans notre processus d'achat.

Enfin, dans le cadre de nos appels d'offres, nous tentons de favoriser les fournisseurs qui effectuent l'évaluation EcoVadis.

Lorsque possible, Boralex favorise l'approvisionnement local. Par exemple, en 2024, des rencontres de maillage ont été organisées par Boralex et Développement Côte-de-Beaupré dans le cadre du projet éolien Des Neiges - Secteur sud, afin de mettre en contact les entreprises de la Côte-de-Beaupré et de la Nation huronne-wendat avec l'entrepreneur général du projet, dans le but notamment de maximiser les retombées économiques locales.

### Droits de la personne et esclavage moderne

Les questions et risques liés au respect des droits de la personne sont discutés aux plus hauts échelons de notre entreprise et font partie des éléments pris en compte lors de décisions stratégiques, comme la mise à jour de politiques internes, la sélection de fournisseurs stratégiques, le développement de nouveaux projets et les conditions de travail de nos employés, sous-traitants et fournisseurs.

### Déclaration universelle des droits de l'homme



Nous appuyons sans réserve le respect des droits de la personne et avons une tolérance zéro pour l'utilisation de travail forcé.

Nous adhérons aux **Principes de l'Équateur et à la Déclaration universelle des droits de l'Homme**, et nous tenons à collaborer avec des parties prenantes qui respectent également ces principes.

**Nous nous dotons d'outils pour assurer le respect des droits de la personne auprès de :**

- **Nos employés et les travailleurs de notre chaîne de valeurs**, car chez Boralex, nous souhaitons soutenir une transition juste par la création d'emplois décents dans tout le secteur des énergies renouvelables. Cela signifie des emplois offrant aux employés des salaires décents, des emplois sûrs, des conditions de travail sécuritaires, ainsi qu'un environnement de travail où ils sont libres d'exprimer leurs préoccupations et où leur droit d'association est respecté et protégé. Ces engagements sont reflétés dans notre code d'éthique révisé annuellement, et par le respect de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, entre autres;
- **Nos fournisseurs**, en nous assurant de respecter les lois en lien avec les normes du travail et sur l'esclavage moderne dans toutes les régions où nous exerçons nos activités, grâce à notre charte d'approvisionnement responsable, l'analyse des risques de violation dans notre chaîne d'approvisionnement par pays, par secteur et par type de marchandise, notamment en conformité avec la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* du Canada, et la signature du Solar Industry Forced Labor Prevention Pledge, un engagement formel et collectif contre le recours au travail forcé dans l'industrie solaire;
- **Les communautés où nous sommes présents**, en réalisant des évaluations des impacts négatifs potentiels sur les droits de la personne et des risques liés aux changements climatiques conformément au principe 2 des Principes de l'Équateur. En 2024, trois projets ont fait l'objet d'une telle analyse.

Enfin, nos équipes d'approvisionnement et de RSE doivent suivre une formation obligatoire sur les droits de la personne, la prévention du travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement. En 2024, 100 % des employés visés l'avaient suivie. Nos fournisseurs qui se soumettent à l'évaluation EcoVadis sont aussi invités à suivre des formations sur les droits de la personne et la durabilité sur une base volontaire. Ainsi, 78 % de nos fournisseurs évalués sur la plateforme avaient démarré ou terminé un cours en 2024.

Pour en savoir plus sur la gestion de nos chaînes d'approvisionnement en lien avec les droits de la personne, consultez notre Rapport en vertu de la [Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement](#) disponible sur notre site web, dans la section Médiathèque.

**Mobiliser les acteurs de notre secteur**

Nous avons régulièrement des discussions avec des fournisseurs et des entreprises du secteur de l'énergie pour échanger nos idées et les meilleures pratiques en matière d'approvisionnement responsable, et nous nous impliquons au sein d'associations d'industrie et d'affaires pour faire avancer ces questions.

En 2024, nous avons participé à la plateforme d'approvisionnement stratégique de l'industrie électrique (PASQÉ), une initiative de l'Association de l'industrie électrique du Québec (AIEQ). Le projet vise à soutenir les fournisseurs du secteur afin de développer une chaîne d'approvisionnement responsable en misant sur la productivité et l'innovation. Six fournisseurs québécois ont obtenu des contrats avec Boralex dans le cadre de cette initiative, pour des activités liées à nos actifs hydroélectriques, éoliens et de stockage.

De plus, nous avons apporté notre soutien à la démarche intégrée Levier ESG et performance environnementale de l'AIEQ. L'objectif de cette initiative consiste à former des cohortes d'entreprises de l'industrie électrique du Québec, afin de les aider à intégrer des pratiques écoresponsables dans leurs stratégies d'affaires.

En France, Boralex est membre de La Plateforme Verte (LPV), une association à but non lucratif qui rassemble une centaine d'acteurs investis dans l'accélération des projets au service de la transition énergétique. Boralex participe, entre autres, aux groupes de travail sur les chaînes d'approvisionnement, ainsi qu'à ceux sur le stockage et la RSE, y partageant son expertise notamment sur les thématiques Bilan Carbone, Émissions évitées et Stratégie Climat.

Formation obligatoire sur les droits de la personne, la prévention du travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement.

En 2024, 100 % des employés visés l'avaient suivie.





## Nos priorités sociétales

Condition essentielle au succès de la mise en œuvre de notre plan stratégique et de l'atteinte de nos objectifs d'affaires, **le respect des vivants se répercute dans notre collaboration avec nos fournisseurs et nos partenaires, et dans notre engagement auprès des populations des nombreux territoires et communautés où nous exerçons nos activités.** Il va de soi que des opportunités émergent de ces relations et que des risques peuvent également être présents, notamment en matière d'acceptabilité sociale.

Le respect se traduit aussi dans notre façon de traiter les membres de notre grande équipe. D'ailleurs, pour mesurer en continu leur appréciation de leur environnement et de leurs conditions de travail, nous réalisons un sondage de mobilisation annuel par lequel notre objectif consiste à nous améliorer chaque année. Celui de 2024, auquel plus de 95 % des employés ont répondu, révèle un **taux de satisfaction plus élevé d'un point** par rapport à l'année précédente.



## À ses employés, Boralex offre des avantages adaptés aux types d'emploi et aux régions.

### À titre d'exemple :

Formation continue et développement professionnel

Évaluations annuelles et mi-annuelles, permettant le suivi d'objectifs ainsi qu'une rétroaction intentionnelle quant à la performance individuelle. Les évaluations de la performance sont également calibrées sur une base annuelle

Régimes parentaux qui vont au-delà des exigences réglementaires

Flexibilité d'horaire et télétravail

Offre de congés entre les fêtes de Noël et du Jour de l'an

Allocation pour abonnement sportif

Régime de retraite bonifié par Boralex

Régime d'assurance collective adapté

Prime de rémunération pour transport responsable (vélo, transport en commun et marche), et allocation pour achat de véhicule électrique, et borne de recharge à domicile (Amérique du Nord)

Accès aux services de télémédecine, programme d'aide aux employés et à la famille (PAEF) et aide virtuelle en santé mentale

Allocation de bien-être et mode de vie, pour faciliter la vie en dehors du travail





## Priorité 4

# Promouvoir le capital humain et l'inclusion

Dans un contexte de croissance, **Borex reconnaît l'importance d'intégrer les notions d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI) dans l'ensemble de ses pratiques d'affaires.** Au-delà des retombées reconnues sur la performance, l'EDI accroît notre capacité d'attirer les meilleurs talents, de les mobiliser et de les fidéliser en leur offrant une expérience employée bienveillante et un parcours professionnel authentique, qui permet à chaque personne de réaliser son plein potentiel.

### Politiques et directives

- Code d'éthique
- Politique sur la prévention de l'intimidation, du harcèlement et de la violence en milieu de travail<sup>4</sup>

## Cultiver un environnement inclusif et diversifié

Nous sommes fondamentalement convaincus de l'importance de la diversité et de l'égalité des chances, dans notre entreprise comme dans la société, tout comme nous soutenons la liberté d'association. D'ailleurs, les salariés de la France sont couverts par la convention collective Syntec (sauf exception), et nous avons un comité social et économique composé de représentants salariés titulaires et suppléants.

Nous ne tolérons aucune forme de racisme, de harcèlement ou de discrimination. En France, nous avons d'ailleurs signé la Charte de la diversité, qui témoigne de notre engagement en faveur de la diversité culturelle, ethnique et sociale au sein de notre entreprise.

En 2024, nous avons axé nos efforts sur quatre orientations en EDI :

- ① La place des femmes et les démarches pour obtenir la Certification Parité de La Gouvernance au Féminin;
- ② Le renouvellement de l'offre de formation;
- ③ La mise en place de réseaux de soutien et de pratiques;
- ④ L'optimisation du processus d'acquisition de talents.

### La place des femmes au sein de Borex

En 2024, nous avons réalisé les démarches nécessaires pour obtenir la Certification Parité de La Gouvernance au Féminin, une désignation reconnue qui nous permettra de démontrer l'engagement de Borex envers l'égalité des genres. En fin d'année, nous avons terminé les démarches et étions en attente de notre niveau de certification. **En France, nous avons obtenu une note de 92/100 à l'index d'égalité professionnelle hommes-femmes du gouvernement français.** Cette hausse de 11 points par rapport à 2023 représente une reconnaissance pour les progrès réalisés au chapitre de la parité. Ce score est calculé annuellement en considérant les écarts entre les femmes et les hommes au chapitre de la rémunération, des augmentations de salaire et des promotions, ainsi que la répartition hommes-femmes parmi les dix plus hautes rémunérations de nos travailleurs en sol français.

Comme nous cherchons toujours à recruter les meilleurs talents, nous nous efforçons d'élargir le bassin de candidats et avons revu le processus de recrutement afin d'en minimiser les biais inconscients. Dans un contexte de croissance rapide, nous nous sommes également donné des objectifs de recrutement de femmes pour pourvoir les nouveaux postes, ainsi qu'une cible de représentativité féminine dans les postes de gestion de 32,5 % d'ici 2025. Cette cible est intégrée dans les déterminants de la rémunération à court terme des membres de la haute direction. Au 31 décembre 2024, le taux de **représentativité féminine pour l'ensemble de Borex atteignait 34 %, un résultat qui découle des mesures concrètes mises en place au cours des dernières années en gestion des talents.**

Enfin, Borex est signataire de la campagne [Parité d'ici 30](#), qui vise à accroître la participation des femmes à la transition vers l'énergie propre et à combler le fossé entre les genres. Une délégation féminine était aussi présente à l'événement Les Elles dans le vent, organisé par Nergica. Notre vice-présidente Gestion et développement des talents y a pris la parole afin de discuter des défis et des opportunités pour accroître la place des femmes dans l'industrie des énergies renouvelables.

### Formations en EDI

Au cours de l'année, nous avons entrepris de renouveler l'offre de formations en EDI, afin de solidifier les connaissances des employés et des gestionnaires de Borex. En date du 31 décembre 2024, **91 % des employés de Borex avaient suivi la formation sur les biais inconscients.** Nous avons également transmis un guide de discussion aux employés, qui est disponible sur notre intranet, afin qu'ils puissent continuer de discuter de ce sujet important en équipe. Enfin, les gestionnaires de l'entreprise sont sensibilisés à la réalité des biais inconscients de façon systématique lors des séances de calibration des évaluations de la performance.

### La mise en place de réseaux de soutien et de pratiques

Afin d'accroître la sensibilisation à l'EDI et les occasions de réseautage, nous participons, depuis 2022, à l'un des programmes de L'effet A, soit le [Défi 100 jours](#). Ce programme appuie les entreprises qui souhaitent offrir aux femmes un environnement favorable pour qu'elles prospèrent. **Quatorze professionnelles basées au Canada, en France et aux États-Unis ont fait partie de la cohorte de 2024, et trois ont participé au Défi Leadership.** À ce jour, **Borex compte ainsi 40 diplômées de cette formation unique.**

De plus, nous avons lancé une série de **balados (podcast) sur le leadership au féminin pour nos équipes internes.** À travers ces rencontres, nous cherchons à mettre en valeur les trajectoires de femmes inspirantes, à permettre à tous de comprendre les défis qu'elles ont rencontrés et à discuter des meilleures façons d'offrir aux femmes l'espace et les moyens nécessaires pour exercer leur leadership. Trois invitées ont été interviewées en 2024 : Anne-Marie Hubert, associée directrice, Est du Canada pour EY Canada, Laurence Paquette, vice-présidente Marketing de Vestas et Pauline Marois, ancienne première ministre du Québec.

À l'occasion de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes en Situation de Handicap, les équipes de Borex ont affronté celles d'autres entreprises dans un défi sportif visant à soutenir la Fédération Française de Handisport. Des vidéos et des conférences d'athlètes paralympiques ont également été présentées à cette occasion pour mieux faire comprendre le handicap et l'insertion professionnelle. De plus, une procédure a été mise en place afin que les employés de Borex en France puissent avoir accès, dès 2025, à une plateforme d'aide aux personnes en situation de handicap ou de maladie. Leurs questionnaires pourront également y obtenir des conseils pour accompagner au mieux leurs équipes.

### L'optimisation du processus d'acquisition de talents

En 2024, nous avons revu l'ensemble du processus et des outils d'acquisition de talents, afin d'y intégrer la dimension EDI de façon systématique, de réduire les biais de sélection systémique, de soutenir nos engagements en RSE, d'accroître l'efficacité du processus et d'assurer la rétention et le développement de nos talents. Nous avons notamment intégré des pratiques d'affichage équitables, formalisé nos engagements organisationnels en matière d'acquisition de talents, mis en place un processus de recrutement standardisé, documenté et uniformisé les guides d'entrevue et d'évaluation des profils de compétences, et ajouté une rencontre décisionnelle avec un panel diversifié pour la sélection des candidats, l'objectif étant d'élargir le bassin de candidats afin d'en sélectionner les meilleurs. Ce nouveau processus a été testé en phase pilote en 2024 et sera déployé dans l'ensemble de l'entreprise au cours de l'année 2025.

Cette optimisation fait suite à la refonte du processus d'intégration des nouveaux employés réalisée en 2023. Dans cette foulée, le sondage lancé l'année dernière pour mesurer l'expérience d'intégration des nouveaux employés nous permet d'évaluer, trois mois après leur entrée en fonction, la satisfaction et la qualité de notre processus d'intégration. Au cours de l'année, **91 % des nouveaux employés ont répondu à ce sondage, et leur taux de satisfaction à l'égard de notre processus d'intégration s'élève à 86 %.**

### Des entretiens d'évaluation inclusifs

Notre approche d'évaluation de la performance individuelle repose sur une évaluation semestrielle des objectifs, ainsi que des comportements ou compétences pour tous nos employés. Elle se formalise par deux rencontres documentées entre les employés et leur gestionnaire durant l'année, dans le cadre desquelles des thématiques complémentaires sont également abordées, comme les aspirations professionnelles et le développement. Une fois par année, des séances de calibration sont aussi conduites. Les gestionnaires y sont regroupés par fonction afin de discuter de la performance des membres de leur équipe.

<sup>4</sup> Par nos activités, nous sommes soumis à des règles par voie de règlement en France (règlement intérieur) et au Royaume-Uni (Workplace Bullying Harassment and Violence Policy) sur la prévention de l'intimidation, du harcèlement et de la violence en milieu de travail.



## Priorité 5

# Agir pour la santé et la sécurité au travail (SST)

Nous accordons la plus haute importance à la sécurité et à la protection de la santé physique et psychologique de nos employés. Nous reconnaissons que, par la nature de nos activités, ceux-ci sont quotidiennement exposés aux risques de santé et de sécurité au travail, avec, dans le pire des scénarios, des conséquences potentielles critiques. Nous n'avons aucun appétit pour ce type de risque et avons adopté une approche de « tolérance zéro » pour les situations dangereuses pouvant porter un préjudice physique ou mental, ainsi qu'une approche active nous permettant d'atténuer ce risque. Pour ce faire, nous allons au-delà des exigences réglementaires applicables en misant sur des stratégies ciblées, des mesures de prévention, des processus de gestion adaptés et des actions correctives, que ce soit dans nos bureaux, sur nos sites d'exploitation ou sur nos chantiers lors de la construction de nouveaux projets. Sous la responsabilité de la première vice-présidente et chef Talents et culture, la santé et sécurité est abordée trimestriellement au conseil d'administration.

### Politiques et directives

- Engagement en santé et sécurité
- Règles d'or en SST
- Politique de prévention du risque routier
- Charte d'approvisionnement responsable
- Politique de prévention de la violence et du harcèlement

## Nos réalisations et notre performance en SST

En 2024, nous avons déployé deux nouvelles initiatives :

- 1 Des règles d'or en SST, qui couvrent les 10 risques les plus critiques pour nos employés et nos sites :
  1. Informer un collègue lorsqu'on ne se sent pas apte à effectuer une tâche ;
  2. Respecter le Code de la route lors de tout déplacement ;
  3. Porter les bons équipements de protection individuelle (EPI) ;
  4. Ne jamais travailler seul près de l'eau ;
  5. Respecter toutes les mesures de sécurité pour le travail en hauteur ;
  6. Respecter les procédures de consignation, d'isolation et d'identification des énergies ;
  7. Vérifier l'équipement, attacher correctement la charge et établir des zones d'exclusion lors des opérations de levage ;
  8. Respecter toutes les mesures de sécurité pour le travail en espace clos ;
  9. Communiquer en permanence avec une personne-ressource lors d'un travail seul ou en milieu isolé ;
  10. Se déplacer de façon sécuritaire pour éviter les risques d'impact ou de collision.
- 2 Une matrice globale d'évaluation de notre maturité en matière de SST, basée sur les meilleures pratiques et les plus hauts standards, qui permet à nos équipes d'auditer tous nos sites de manière uniforme.

**La SST sur le bout des doigts**

Chez Boralex, la sécurité et la protection de la santé physique et psychologique de nos collaborateurs sont au cœur de nos priorités.

Que ce soit dans nos bureaux, sur nos sites d'exploitation ou sur nos chantiers, nous nous engageons à veiller les uns sur les autres, puisque nous sommes tous concernés et tous responsables, ensemble.

**Règles d'or**

Les règles d'or sont rigoureusement suivies et implantées à travers toutes nos opérations. Pour ce faire, nous misons sur une gouvernance interne en matière de SST, qui se décline dans les unités d'affaires et sur les sites en construction et en exploitation. En plus d'offrir les formations réglementaires, nous donnons des formations pour garantir que chaque employé possède les connaissances et les compétences nécessaires pour travailler en toute sécurité.

Nous suivons de près les indicateurs clés de performance par site pour évaluer et améliorer continuellement nos pratiques de sécurité. La déclaration des incidents évités de justesse (*near miss*) est prescrite afin de prévenir les accidents futurs. Nous analysons systématiquement les retours d'expérience et mettons en œuvre des actions correctives pour renforcer notre culture de sécurité.

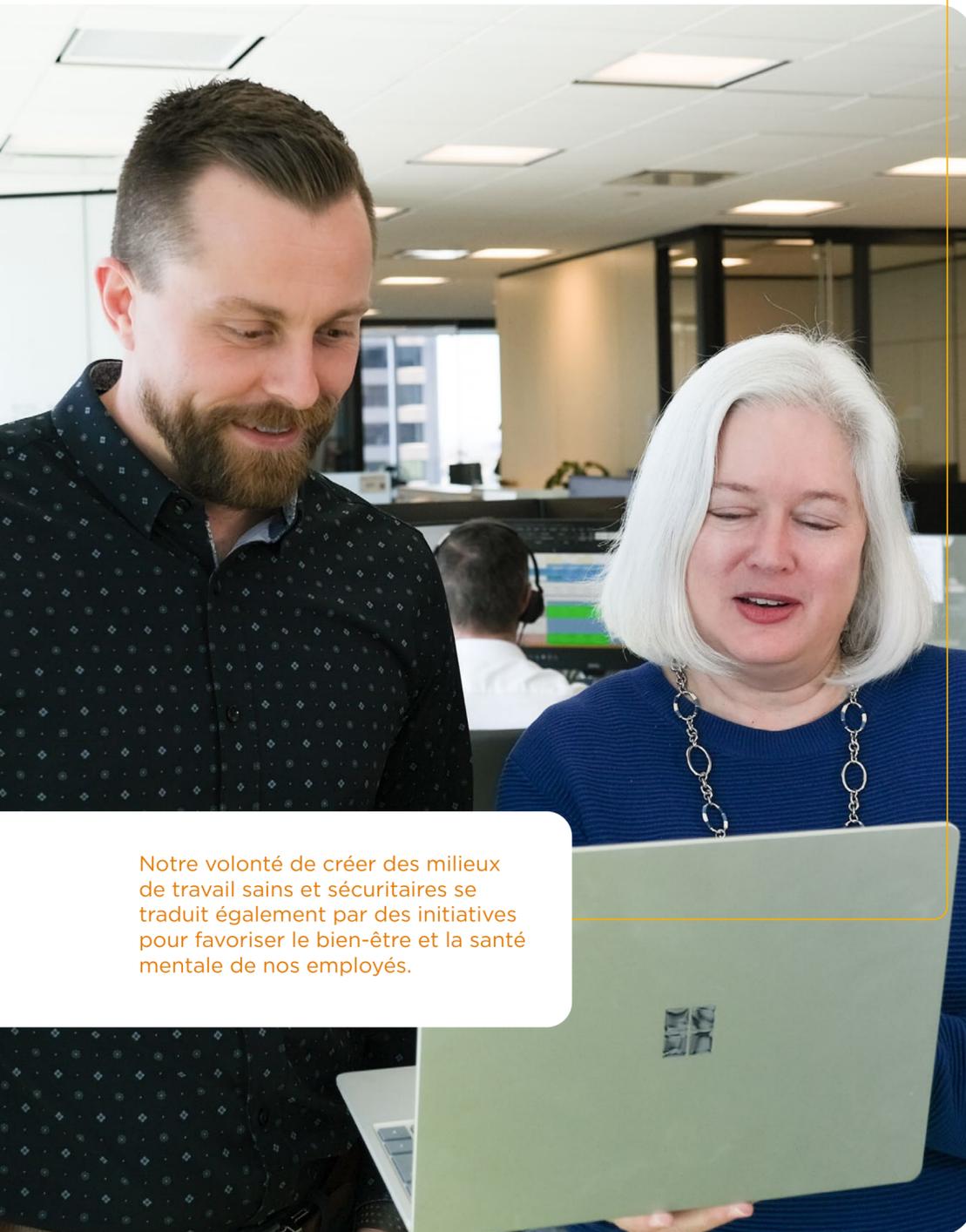
Les informations relatives à la santé et à la sécurité sont régulièrement remontées aux comités de direction des unités d'affaires, au comité de direction corporatif et au conseil d'administration, assurant ainsi une gouvernance transparente et proactive en matière de SST.

Nous avons également organisé diverses initiatives de sensibilisation à la SST, dont un jeu-questionnaire lors de la journée mondiale de la sécurité et santé au travail, un concours de photos interne pour faire vivre les règles d'or en SST, des visites sur les thèmes de la prévention des risques dans la gestion des sites et des nouvelles technologies avec EDF Renouvelables en France, ainsi que des rappels aux employés d'optimiser leur vigilance à leur retour au travail après les vacances.

De plus, **notre processus structuré pour gérer nos sous-traitants et collaborer avec eux sur les chantiers de construction a été renforcé en 2024**. Chaque sous-traitant doit suivre une formation systématique et obligatoire sur nos exigences en matière de SST avant le début des travaux. Nos contrats incluent des clauses particulières relatives à la SST, couvrant des aspects comme le respect des normes en vigueur, l'utilisation des équipements de protection individuelle (EPI) et la signalisation des incidents. De plus, nous suivons des indicateurs clés de performance afin de surveiller et d'évaluer la performance SST des sous-traitants (nombre de déclarations, gestion des événements, suivi des qualifications), garantissant une amélioration continue. Avant toute sélection, une préqualification SST est réalisée pour nous assurer que les sous-traitants potentiels répondent à nos critères élevés en matière de sécurité. Ce processus global vise à protéger la santé et la sécurité de tous les travailleurs des chantiers, tout en renforçant notre collaboration avec nos partenaires.

Nos actions concrètes en matière de SST se sont traduites, en 2024, par une **amélioration du taux d'incidents déclarés, avec un TRIR (Total Recordable Incident Rate) qui s'est établi à 0,42 pour l'ensemble de l'entreprise**. Nous accordons une grande importance au TRIR, qui fait d'ailleurs partie des déterminants de la rémunération à court terme de nos dirigeants.

Par ailleurs, **notre taux d'accidents avec arrêt de travail est demeuré faible, avec un LTIR (Lost Time Incident Rate) de 0,28 pour l'ensemble de l'entreprise**.



Notre volonté de créer des milieux de travail sains et sécuritaires se traduit également par des initiatives pour favoriser le bien-être et la santé mentale de nos employés.

### Santé mentale et bien-être au travail

**Notre volonté de créer des milieux de travail sains et sécuritaires se traduit également par des initiatives pour favoriser le bien-être et la santé mentale de nos employés.** Pour y arriver, nous avons mis en place, en 2023, une stratégie organisationnelle de santé mentale et de bien-être au travail.

En 2024, nous avons poursuivi le déploiement de cette stratégie, qui nous a d'ailleurs permis de gagner le prix Coup de cœur du jury, dans la catégorie Grandes organisations, dans le cadre des Prix Distinction du Groupe entreprises en santé.

Par ailleurs, nous avons déployé notre indice de bien-être au travail, qui nous permet de sonder nos employés deux fois dans l'année pour cerner leurs préoccupations en matière de santé mentale et de bien-être au travail. Un taux de participation de 92 % a été atteint dès son lancement. Ce nouvel indicateur, qui s'appuie sur huit facteurs de risques psychosociaux reconnus à travers tous nos marchés – dont la clarté et le sens du travail, la charge de travail et la reconnaissance –, est un moyen concret pour encourager un dialogue transparent entre les employés et leurs gestionnaires. Il nous permet de mettre en place des mesures et des initiatives qui répondent aux besoins de nos employés. Bien que nous ne nous fixions pas d'objectifs de performance particuliers en matière de santé psychologique, notre approche repose sur la transparence. La santé psychologique demeure un indicateur clé de performance suivi de près par le comité de direction corporatif.

Enfin, nous avons officialisé un nouveau partenariat avec [Global Watch](#), un centre d'expertise en santé mentale et bien-être au travail, afin de nous aider à intégrer de bonnes pratiques favorisant la santé mentale, la qualité de vie et le bien-être au travail. Ce partenariat nous permet de bénéficier d'une expertise, d'outils structurants et d'une communauté de pratique internationale.

### Formations et sensibilisation sur la santé mentale et le bien-être au travail

En 2024, nous avons offert à l'ensemble des gestionnaires une formation sur la gestion de la charge de travail. Afin de favoriser la responsabilité partagée, nous avons également transmis un coffre à outils à nos employés, qui permet de créer un langage commun et de mettre de l'avant des pratiques pour équilibrer leur charge de travail.

De plus, nous avons poursuivi nos conférences sur la santé mentale et le bien-être au travail, nommées Conversations courageuses. Après les thèmes du stress et de la santé mentale au travail abordés en 2023, nous avons tenu deux conversations portant sur les thèmes de l'équilibre entre le travail et la vie personnelle, qui a attiré plus de 200 personnes, et de la sécurité psychologique, où près de 130 participants étaient présents.

Nous avons aussi lancé une nouvelle formation sur la santé psychologique, un thème qui conjugue nos priorités en SST et en EDI. Offerte à tous les employés, elle vise à favoriser la mise en place de conditions essentielles pour soutenir la sécurité psychologique au quotidien.

### La flexibilité au travail pour optimiser le bien-être des employés

Nous avons continué d'offrir une organisation du travail flexible à nos employés, notamment par le travail en mode hybride lorsqu'un tel format est possible dans leurs fonctions. Dans ce cadre, nous les encourageons à respecter leurs moments de déconnexion ainsi que ceux de leurs collègues, entre autres grâce à l'envoi de courriels en différé, à la programmation d'un message automatique en cas d'absence et au paramétrage des heures de travail et de tranquillité.



### Santé mentale et bien-être au travail

Prix Coup de cœur du jury,  
dans la catégorie Grandes organisations



## Priorité 6

# Optimiser les relations avec les communautés locales et les Peuples autochtones

Boralex étant à la fois développeur et exploitant de sites de production d'énergie renouvelable, notre modèle d'affaires implique que nous demeurions présents pendant des décennies dans les communautés où nous exerçons nos activités, ce qui nous amène à nous y engager et à prendre part à la vie de la collectivité. Pour chacun de nos projets, il est donc essentiel pour notre entreprise d'assurer une cohabitation harmonieuse à long terme, qui s'inscrit bien dans les particularités locales.

### Politiques et directives

- Code d'éthique
- Mission environnementale
- Charte d'approvisionnement responsable
- Politiques de dons, commandites, mécénat et parrainage



### Une approche proactive

Boralex s'engage fermement envers les communautés où nous exerçons nos activités. Nous respectons scrupuleusement les lois locales et réalisons des évaluations d'impact social pour nos projets. Nous nous efforçons d'obtenir l'engagement en amont avec les communautés touchées, en demeurant à l'écoute de leurs préoccupations et suggestions. Pour ce faire, nos équipes se déploient auprès des personnes et des groupes concernés, des propriétaires et des leaders politiques et économiques locaux et régionaux. Nous organisons régulièrement des journées portes ouvertes et mettons à disposition des informations accessibles sur notre site web d'entreprise, ainsi que sur des sites dédiés à certains projets précis.

En matière de gouvernance, nos équipes de développement sont présentes sur le terrain dès les phases de préparation et de construction des projets, assurant une concertation continue avec les parties prenantes locales. Par la suite, nos équipes de gestion des actifs prennent le relais pour exploiter les sites tout au long de leur durée de vie, ce qui représente souvent plusieurs décennies.

Ces équipes opérationnelles relèvent des vice-présidences des unités d'affaires. La qualité des relations et les initiatives entreprises avec nos parties prenantes font l'objet de discussions lors des rencontres des comités de direction des unités d'affaires et, le cas échéant, sont portées à l'attention du comité de direction corporatif.

Enfin, nous accordons une grande importance à la gestion des demandes locales. Dès l'étape de développement, nous tentons d'adapter nos projets, dans la mesure du possible, pour répondre aux préoccupations exprimées. De plus, nous avons en place un dispositif d'alerte éthique, disponible en tout temps pour recueillir et traiter les plaintes de manière transparente et efficace.

### Partenariats stratégiques

Faire équipe avec les communautés où nous déployons des actifs est essentiel au succès de nos projets. Cela prend la forme de partenariats avec les municipalités pour le développement et l'exploitation de projets, de soutien à des projets locaux d'envergure, de financement social ou participatif, et de relations étroites avec les leaders et les communautés pour maximiser les retombées et rendre les projets avantageux pour ces partenaires.

En France, ces partenariats et retombées potentiels sont traduits dans une offre territoriale qui réunit l'ensemble des opportunités que représente un projet de Boralex sur un territoire. Celle-ci vient structurer et enrichir notre offre, qui vise à partager la valeur socio-économique des projets d'énergie renouvelable avec l'ensemble des riverains et des collectivités locales. Nous visons à faire évoluer et à adapter cette offre en fonction des attentes, qui varient au fil du temps et des différentes régions.

### Nos partenariats avec les Peuples autochtones

Au Canada, nous développons des partenariats avec des communautés autochtones. Au Québec, par exemple, nous sommes partenaires des Innus pour le projet éolien Apuiat. **Pour favoriser l'implication de la communauté locale à toutes les phases et assurer une communication efficace avec la population et les utilisateurs du territoire, nous avons mis en place un comité de liaison réunissant des membres des communautés autochtones, du milieu municipal, d'organismes économiques et d'organismes environnementaux, ainsi que des utilisateurs du territoire, des citoyens et des responsables du projet.** Celui-ci s'est réuni tout au long de la construction pour informer les membres de l'avancement du projet et des éléments relatifs au milieu, comme la cohabitation avec les visiteurs saisonniers et les retombées sociales et financières. Nous avons également tenu compte des particularités propres à la construction sur un tel territoire, notamment en suspendant les travaux pendant les saisons de chasse au gros gibier.



En outre, un programme de formation sur mesure en maintenance éolienne a été créé pour les membres des communautés innues, et comptait quatre diplômés en novembre 2024. Premier programme de formation de technicien de premier niveau en maintenance d'éoliennes offert sur la Côte-Nord, et premier programme de ce genre à être adapté aux besoins des membres issus de communautés autochtones, il est offert sans frais pour les participants et vise à pourvoir les emplois permanents nécessaires à la phase d'exploitation du parc éolien. Ce programme a obtenu, en 2024, le prix Développement de la main-d'œuvre lors du Gala reconnaissance des énergies renouvelables de Nergica.

En Ontario, nous avons conclu des partenariats avec les Six Nations of the Grand River et la Première Nation de Walpole Island, respectivement pour développer le site de stockage d'énergie par batterie de 300 MW à Hagersville et celui de 80 MW à Tilbury. De plus, dans le cadre de ces projets, nos équipes ont élaboré des plans d'engagement communautaire et rencontré régulièrement les parties prenantes locales afin de leur présenter les projets et de recevoir leurs commentaires. Ces discussions se poursuivront jusqu'à la phase d'exploitation.

Au cours de l'année 2024, Boralex a également établi un partenariat de 50 % avec les Six Nations of the Grand River dans le cadre du projet de stockage par batterie Oxford, dans le canton South-West Oxford, en Ontario. En amont de cette proposition, nous avons participé à plusieurs activités d'engagement communautaire, notamment des réunions du conseil local, et nous avons tenu une journée portes ouvertes et des discussions avec les municipalités locales, les résidents et les autorités de conservation.

**Finalement, nos employés, nos hauts dirigeants et nos administrateurs sont invités à suivre une formation obligatoire au cours de leur parcours d'intégration pour mieux connaître les cultures autochtones au Canada, en plus de celle sur la diversité.**

### Consulter les citoyens

Nous consultons également les citoyens et les riverains concernés par nos projets. En 2024, nous avons ouvert les portes de 12 sites éoliens en France, le temps d'une journée durant laquelle nous avons pu discuter avec nos concitoyens. Tous ces événements nous permettent de connaître leurs préoccupations, de répondre à leurs questions et de faire des ajustements dans nos projets, au besoin et dans la mesure du possible.

## Fournir une énergie abordable pour tous

Borex a pour mission de fournir de l'énergie renouvelable et abordable pour tous. Lorsqu'il est possible de le faire, nous participons à l'offre d'énergie abordable dans les communautés où nous sommes établis, par exemple dans le cadre de projets communautaires qui permettent aux résidents de choisir de l'électricité propre et produite localement.

En France, nous utilisons le financement participatif pour favoriser une transition juste en proposant aux habitants des communes près de nos parcs éoliens d'investir dans ces projets à la hauteur de leurs moyens, ce qui leur permet de bénéficier, eux aussi, des retombées économiques qu'ils génèrent. En 2024, nous avons lancé une telle campagne de financement participatif pour le parc éolien à Helfaut, dans le Pas-de-Calais.

## Contribuer à la vie des communautés où nous sommes présents

Nous tenons aussi à contribuer au dynamisme des régions où nous sommes présents, notamment par la participation de bénévoles à des activités, le financement d'événements et la mise en place de partenariats avec des organismes ou des établissements locaux. Ces activités philanthropiques sont encadrées par notre politique de dons, commandites, mécénat et parrainage.

À titre d'exemple, au Québec, nous avons participé au festival Innu Nikamu, qui se déroule dans la réserve de Mani-Utenam, où huit de nos employés ont fait une journée de bénévolat. Du côté du Royaume-Uni, Borex commande un bateau solaire pour amasser des fonds au profit de la Royal National Lifeboat Institution et de la Charity Air Ambulance d'Écosse, ainsi que l'équipe de rugby de Tylorstown RFC, au nord de Cardiff, au Pays de Galles. Nous travaillons également avec le club de rugby pour décarboner son approvisionnement en énergie et stabiliser ses coûts annuels d'électricité en contribuant à l'installation d'un réseau de panneaux solaires qui alimentera le clubhouse et les projecteurs. Finalement, nous avons participé au concours international d'éducation environnementale de la National Conservation Foundation (NCF-Envirothon) à Geneva, dans l'État de New York, une compétition qui a pour mission d'éduquer les étudiants sur l'environnement et la conservation des ressources naturelles grâce à des expériences pratiques en plein air, des études académiques et des compétitions collaboratives.

Nous tâchons aussi de promouvoir les métiers liés à la transition énergétique auprès des jeunes et des communautés locales. En France, nous avons établi un partenariat avec l'École de la Transition Énergétique de Paris, qui offre un parcours de formation sur mesure aux jeunes décrocheurs, et nous avons réalisé des activités de sensibilisation aux métiers de l'énergie auprès des lycéens, entre autres en recevant près de 600 élèves sur une dizaine de nos parcs éoliens. Borex a d'ailleurs reçu le label Les Entreprises s'engagent pour son soutien envers la formation professionnelle. En 2024, Borex était présente au Annual Aboriginal Career Awareness Fair, un événement annuel de sensibilisation aux carrières pour les Autochtones organisé par la Première nation de Walpole Island. En compagnie de notre partenaire, nous y avons discuté des métiers de la construction et des métiers en lien avec des projets de stockage comme celui de Tilbury en Ontario.

Vous pouvez découvrir d'autres initiatives de contribution aux communautés où nous sommes présents en consultant notre site web.



 Campagne de financement participatif pour le parc éolien à Helfaut, dans le Pas-de-Calais



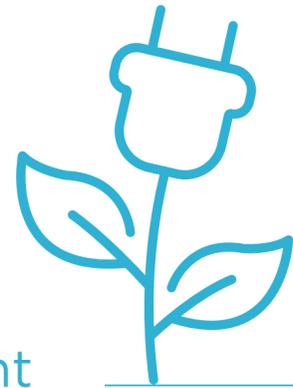
 Équipe de rugby de Tylorstown RFC au nord de Cardiff, au Pays de Galles



 NCF-Envirothon Geneva, État de New York



 Festival Innu Nikamu Mani-Utenam, Québec



## Nos priorités en environnement

Nos engagements en matière d'environnement sont guidés notamment par notre mission environnementale. Nous veillons à respecter toutes les réglementations en vigueur en matière d'environnement, et aussi souvent que possible, nous allons au-delà de celles-ci par l'application de saines pratiques dans le cadre de démarches volontaires dans une approche de gestion de nos risques.

Comme de tels événements peuvent survenir malgré toutes nos précautions, des plans de mesures d'urgence sont en place sur chacun de nos sites et des simulations sont réalisées de façon régulière (au niveau régional, du site et de l'unité d'affaires). Une formation sur les mesures d'urgence est aussi incluse dans le profil de formation de tous les employés de Boralex.





## Priorité 7

# Utiliser les ressources de façon responsable

Pour Boralex, l'utilisation responsable et efficace des ressources est essentielle. Nous visons à ce que le développement économique ne se fasse pas au détriment de ce que notre planète peut nous offrir en matière de ressources, afin de protéger les générations futures. Comme nous gérons nos actifs sur la totalité de leur cycle de vie, nous pouvons optimiser notre utilisation des ressources, qui découle principalement de l'achat et de la construction de nos actifs, ainsi que des actions possibles lorsqu'ils arrivent en fin de vie.

### Politiques et directives

- Mission environnementale
- Code d'éthique
- Charte d'approvisionnement responsable

### Réparer et réutiliser, revaloriser et renouveler

Tout au long de la durée de vie de nos actifs, nous nous efforçons de réparer les pièces défectueuses plutôt que de les remplacer, ce qui nous permet d'optimiser nos décisions de maintenance et d'en diminuer les coûts et les délais, tout en réduisant nos émissions de GES et notre production de matières résiduelles.

Pour ce faire, nous avons deux ateliers de réparation au Canada, soit à Thames River, en Ontario, et à Thetford Mines, au Québec. Nos équipes y réparent les pièces d'éoliennes et pourront bientôt faire de même avec les pièces de nos parcs solaires. **En 2024, plus de 550 articles de différentes importances et tailles ont été réparés et installés au Canada, ce qui représente 30 % du total des pièces installées au cours de l'année dans cette région.**

En Europe, nous continuons d'augmenter chaque année les différents types de pièces électroniques réparées. La base de Chaspuzac, en France, sert d'atelier de réparation pour nos activités françaises et le processus d'industrialisation de la réparation de gros grandes composantes s'est poursuivi en 2024.

Lorsque cela s'avère impossible, nous misons sur le renouvellement de nos actifs (*repowering*), pour prolonger leur durée de vie en remplaçant les équipements par de nouvelles composantes. Les composantes désinstallées sont ensuite revendues sur le marché de seconde main ou remises à neuf. Nous explorons également les avenues de recyclage des pales selon des filières reconnues.

### Renouvellement du parc éolien de Mont de Bézard II

Pour ce parc éolien, nous avons reconfiguré le site et remplacé les équipements en place en doublant la puissance de production. Deux des anciennes éoliennes ont été réinstallées en totalité sur un parc en Italie, les composantes de trois autres ont été recyclées ou vendues à l'unité pour être réutilisées, et la dernière éolienne est maintenant utilisée par un lycée de Nîmes dans le cadre d'une formation à la maintenance des installations éoliennes. Les fondations de l'ancien site ont ensuite été excavées, le béton a été recyclé en granulats et la zone concernée a été remise en culture.



### Gestion des composantes en fin de vie

En 2024, Boralex s'est associée au Défi Innovation Circulaire Éolien de RECYC-QUÉBEC et Cycle Momentum, une initiative qui réunit les principaux acteurs du secteur éolien au Québec pour identifier des solutions technologiques innovantes permettant la gestion durable des matériaux issus de notre secteur et faciliter leur adoption. Un appel à projets a ainsi été lancé à l'échelle mondiale pour stimuler l'écoconception, le réemploi et le recyclage des différentes composantes des parcs éoliens.



Toujours en matière d'économie circulaire, Boralex est partenaire du projet FORESi (*Fostering a Recycled European Silicon Supply*), au sein d'un consortium de 10 autres partenaires européens. FORESi est un projet européen qui vise à démontrer l'approvisionnement en silicium européen recyclé à partir de panneaux photovoltaïques en fin de vie.

**En Californie, plus de 14 000 kg (31 000 livres) de panneaux solaires endommagés ont été recyclés à 100 % avec l'aide d'une entreprise spécialisée.** Le recyclage s'est fait en conformité avec la réglementation fédérale, étatique et locale. Dans cette même lancée, le **recyclage de 1 700 panneaux solaires défectueux en Alabama est en voie d'être achevé, à un taux de recyclage de 95 %.**

Enfin, nos équipes en France inscrivent l'ensemble des déchets dangereux dans l'outil numérique français de suivi des déchets par bordereaux électroniques, Trackdéchets. Celui-ci vise à améliorer la traçabilité des déchets dangereux et leur suivi en temps réel, pour une meilleure fiabilité de la gestion des déchets. En Amérique du Nord, un système de gestion des matières résiduelles dangereuses est en place, en conformité avec les réglementations régionales et fédérales.

### Gestion de l'eau

Dans le cadre de ses opérations, Boralex utilise très peu d'eau puisque le fonctionnement des éoliennes et des panneaux solaires requiert peu d'eau, voire pas du tout. Notre impact sur l'eau se limite donc à la consommation dans nos bureaux, à des activités de nettoyage et de lavage, ainsi qu'à l'exploitation de nos centrales hydroélectriques qui sont au fil de l'eau. Les répercussions de ces dernières sur le débit naturel des cours d'eau sont minimales puisqu'elles sont alimentées directement par un cours d'eau et ne disposent pratiquement d'aucune réserve. De plus, cette eau n'étant pas retenue dans des bassins, elle ne contribue pas à exercer un stress hydrique.

Les chemins d'accès aux parcs éoliens et solaires et à certains sites hydroélectriques en Amérique du Nord, qui sont souvent non pavés (gravelés), peuvent être exposés à l'érosion. Afin de réduire l'apport de sédiments dans les cours d'eau et de limiter les effets sur la qualité de ceux-ci et des habitats aquatiques, la construction des chemins est effectuée selon les meilleures pratiques et un entretien préventif est réalisé. Nous nous assurons de faire une surveillance environnementale en continu sur nos chantiers de construction, afin de prévenir et de pouvoir corriger toute situation pouvant potentiellement affecter la qualité de l'eau et des écosystèmes.

En 2024, nous avons continué de récupérer les eaux de drainage se retrouvant dans les fosses des sous-sols au pied des éoliennes de l'un de nos grands parcs au Québec. Celles-ci sont analysées pour vérifier si leur passage dans les éoliennes aurait pu engendrer une contamination par une de leurs composantes. Le cas échéant, les eaux seront pompées dans une citerne pour décontamination, avant leur rejet dans l'environnement. À ce jour, aucune contamination n'a été détectée lors de cette procédure volontaire.



Les éoliennes et les panneaux solaires de Boralex requièrent peu d'eau, voire pas du tout.



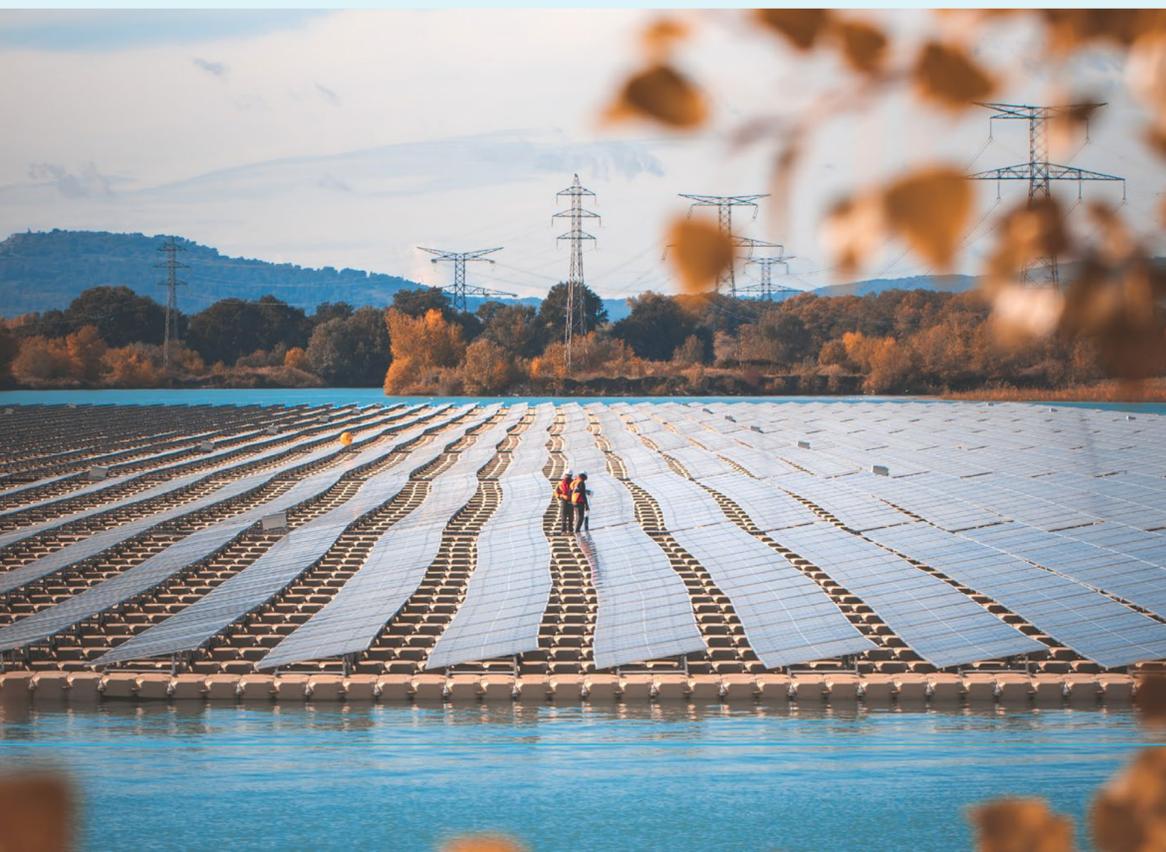
## Priorité 8

# Respecter et protéger la biodiversité

Borex déploie des efforts constants pour protéger la biodiversité, car nous sommes conscients qu'en érigeant et en exploitant des installations, nous pouvons avoir un impact sur les écosystèmes et la nature aux environs de nos sites.

### Politiques et directives

- Code d'éthique
- Mission environnementale
- Charte d'approvisionnement responsable



### Engagements en matière de biodiversité

Borex fait ses premiers pas vers l'intégration des lignes directrices du Groupe de travail sur les informations financières liées à la nature (TNFD). Nous répondons ainsi à la **cible 15 du Cadre mondial de la biodiversité**, adopté par plus de 190 gouvernements lors de la COP15 à Montréal en 2022. Cette cible vise à ce que les entreprises et les institutions financières intègrent la nature dans leur gouvernance, leur stratégie, leur gestion des risques et leur prise de décisions en matière d'affectation du capital, qu'elles rendent des comptes au sujet de leurs effets sur la biodiversité et qu'elles réduisent leurs répercussions sur la nature.

En 2024, nous avons ainsi réalisé une analyse des écarts avec la TNFD, dans le cadre d'un mandat de la clinique en environnement de l'Université de Sherbrooke, afin de connaître notre point de départ vers un alignement sur le cadre de gestion et de divulgation des risques et opportunités liés à la nature.

### Gouvernance en matière de biodiversité

En matière d'environnement, le mandat du conseil d'administration inclut la surveillance de la performance et de la conformité environnementales de Borex, y compris la biodiversité.

L'ultime responsabilité de la mise en œuvre de la stratégie de RSE relève du président et chef de la direction. La vice-présidence principale Gestion intégrée des risques et RSE vient soutenir ce dernier afin de faciliter davantage l'intégration des risques et opportunités liés à la nature dans la gestion des risques de l'entreprise.

La stratégie de RSE de Borex est encadrée et réalisée par le biais d'une gouvernance intégrée dans les unités d'affaires, comme illustré dans le schéma présenté à la page 12. Les leaders RSE des différents secteurs de Borex (biologistes, ingénieurs, etc.) agissent à titre d'experts pour conseiller la haute direction sur divers aspects liés aux milieux naturels.

### Stratégie de biodiversité

Nous accordons une attention particulière à la protection de la biodiversité de l'ensemble de nos sites et futurs sites, tout en cherchant à optimiser nos activités de production. En 2024, nous avons travaillé à élaborer une feuille de route en matière de biodiversité et d'impact sur la nature pour l'Amérique du Nord et l'Europe, en cohérence avec la séquence « éviter-réduire-compenser », aussi appelée ERC. Nous avons aussi donné un mandat à une société européenne spécialisée afin de réaliser un état des lieux de nos pratiques liées à la biodiversité en France, et de nous aligner sur les meilleures pratiques.

### Cohabitation avec la nature

En fonction des types de production d'électricité, différentes innovations nous permettent de préserver la nature sur nos sites et futurs sites, tous situés dans des contextes de cadres réglementaires stricts.

Dans nos activités éoliennes, nous investissons dans des technologies novatrices pour optimiser la protection des oiseaux et des chauves-souris, dont :

- L'Identiflight, qui combine l'intelligence artificielle et une technologie optique de haute précision. Cet outil met les éoliennes concernées à l'arrêt lorsque la présence d'un milan royal est détectée, le temps de laisser l'oiseau survoler la zone.
- Bioseco, une technologie reposant sur des caméras 3D, reconnue en 2023 par les autorités françaises sur deux parcs, qui détecte les oiseaux à l'approche des éoliennes et traite ces données en temps réel pour suivre leurs mouvements et prévenir les collisions. Convaincus de l'efficacité de cette solution, nous l'avons installée sur un troisième parc en 2024.

De plus, nous utilisons des systèmes de dissuasion des chauves-souris sur certains de nos parcs éoliens. Ainsi, 2024 marquait la troisième année de mise en service d'un tel système sur le site de Port Ryerse, en Ontario.

Par ailleurs, nous avons standardisé et pérennisé des procédures de protection du milan royal par bridage agricole sur certains de nos parcs éoliens en France. Mise en place depuis cinq ans avec la contribution des agriculteurs, cette mesure vise un arrêt ciblé des éoliennes lors de travaux agricoles se déroulant à proximité, un facteur d'attractivité pour ces rapaces.

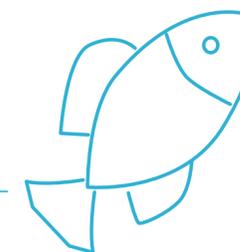
Du côté des parcs solaires, nous misons sur l'écopâturage et le pastoralisme – soit l'élevage extensif en pâturage –, ce qui nous permet d'entretenir la végétation de manière naturelle tout en favorisant l'activité économique locale. De plus, afin de préserver les terres agricoles tout en développant des énergies renouvelables, nous développons des projets en agrivoltaïsme, une technologie qui permet de produire de l'électricité solaire tout en protégeant les cultures et les élevages des conditions climatiques extrêmes, ce qui permet de maintenir la production agricole et l'élevage d'animaux. En Californie, l'un de nos sites fait office de pâturage et accueille des moutons, ce qui contribue à maintenir la végétation basse et à éliminer le besoin d'utiliser des tondeuses et des tracteurs.

Sur les sites de nos centrales hydroélectriques, nous avons mis en place des procédures pour protéger les poissons. Par exemple, nous effectuons nos travaux d'inspection en dehors des périodes de reproduction et nous adoptons des approches d'atténuation dès la construction des barrages. Puisque les variations du débit peuvent modifier le lit d'une rivière en déplaçant des sédiments et que les abaissements du niveau de l'eau peuvent assécher temporairement le littoral, nous déplaçons systématiquement les individus d'espèces à risque et mesurons l'impact de nos activités.

### Choix des emplacements pour nos sites

**Pour minimiser notre impact sur l'environnement lorsque nous choisissons un site, nous réalisons des études d'impact de manière systématique.** Nous effectuons également des caractérisations écologiques soutenues du milieu naturel afin d'identifier les milieux sensibles, de les éviter lorsque possible ou de minimiser notre impact sur ceux-ci. Lorsque possible, nous favorisons des sites qui ne contiennent pas de composantes suscitant des préoccupations quant à leur préservation, leur protection ou leur intégrité, voire des sites industriels désaffectés. Par exemple :

- En France, nous avons revalorisé le site d'une ancienne gravière pour y construire un parc solaire flottant, en service depuis 2021, afin de réduire les conflits d'usage des sols;
- En Ontario, nous avons choisi une gravière désaffectée dans le canton de South-West Oxford pour développer un projet de stockage par batterie, ce qui nous permet d'utiliser un site qui ne requiert pas de coupe d'arbres ou de perturbation supplémentaire de l'habitat naturel, sans compter que l'emplacement dans une carrière, de forme généralement encaissée et en retrait du milieu habité, réduit naturellement les impacts sonores et visuels pour la communauté voisine;
- Dans le cadre du projet éolien Arthabaska au Québec, Borex s'est engagée à mettre en œuvre un programme de compensation environnementale intitulé Équisol, dont l'objectif consiste à remettre en valeur la superficie totale des terres agricoles et forestières touchées durant le développement du projet, et ce, jusqu'à son exploitation. Ce programme sert d'outil pour freiner la perte de terres agricoles et diminuer l'incidence sur la biodiversité.



### Sensibilisation et collaborations stratégiques avec notre industrie

En plus d'assurer une vigie des connaissances en participant à des événements touchant la protection, la conservation et la restauration de la biodiversité, Boralex s'implique dans divers groupes de travail et comités dont les objectifs sont liés à la biodiversité, dont deux groupes de travail de la Canadian Renewable Energy Association (CanREA), le Comité sur la biodiversité, les aires protégées, les milieux naturels et les milieux humides et la Communauté de pratique sur la divulgation liée au climat et à la biodiversité du Conseil patronal de l'environnement du Québec (CPEQ).

En outre, nous poursuivons de manière volontaire un partenariat avec l'association Picardie Nature pour le repérage des couples nicheurs et des nichées de busards sur l'un de nos parcs éoliens. Cette initiative comporte également un volet de sensibilisation de la population riveraine aux enjeux des nichées pendant les moissons et à ceux liés aux chauves-souris. Les voisins sont invités à abriter des gîtes à chauves-souris et ainsi obtenir un label « Refuge pour les chauves-souris ».

Aux États-Unis, pour nos projets solaires Fort Edward et Greens Corners, un programme de surveillance sur trois ans des espèces d'oiseaux des prairies est en cours, en collaboration avec la communauté locale d'ornithologues et l'université Cornell.

En 2024, nous avons également proposé à nos employés une activité de formation et sensibilisation aux enjeux de biodiversité sous forme de jeu-questionnaire interactif en direct, qui a permis d'aborder la crise mondiale de la biodiversité et les actions que nous mettons en œuvre pour y remédier.

**Dans le cadre d'une entente avec le projet Eurokite et la Ligue pour la protection des oiseaux Champagne-Ardenne, des balises de systèmes de géolocalisation par satellite (GPS) et par technologies des réseaux de téléphonie mobile (GSM) ont été apposées sur trois milans royaux. Le projet vise à récolter davantage de données afin de protéger plus efficacement la population de milans royaux en Europe.**



### Gestion des risques de biodiversité

Les risques liés à la durabilité sont suivis à l'échelle des projets, des unités d'affaires et de l'entreprise dans son ensemble, par le biais d'un processus et d'un outil de gestion des risques, ainsi qu'au moyen de rapports trimestriels qui sont systématiquement transmis au conseil d'administration.

**Dès la phase de conception de nos projets, nous intégrons systématiquement les risques en lien avec la biodiversité dans les études d'impact de tous les projets que nous réalisons, afin d'éviter le plus possible les répercussions sur l'environnement, dont la flore et la faune, et idéalement de générer des effets positifs.**

Lors de la construction, nous mettons en place des mesures d'atténuation pour réduire l'impact de nos activités. De manière générale, le suivi de l'ensemble des mesures d'atténuation est assuré par le coordonnateur environnemental du chantier, qui garantit leur application stricte tout au long de la construction, notamment par une présence continue lors des phases sensibles.

En Écosse, par exemple, une stratégie de gestion de la tourbe a été proposée dès le début de notre projet Limekiln, dans les Highlands, afin d'éviter, ou du moins de minimiser les impacts du chantier. Basées sur les meilleures pratiques préconisées par Scottish Renewables et la Scottish Environment Protection Agency, les activités de construction et du site en service ont été réalisées en considérant les habitats uniques des tourbières, reconnues comme des puits de carbone essentiels.

Dans tous nos sites, des trousseaux d'intervention sont aussi mis à la disposition sur les chantiers en cas de déversement accidentel de contaminant, et nos équipes et sous-traitants reçoivent des formations afin d'être sensibilisés aux enjeux environnementaux de nos activités et d'être en mesure d'agir en cas d'incident environnemental.

Dans certaines régions, des audits annuels sont réalisés par nos équipes afin que tous les sites soient visités chaque année par l'équipe environnement. En France, des inspections régulières sont réalisées par l'État, et des suivis sont effectués de façon continue.

Par ailleurs, nous assurons une autosurveillance avec déclaration des cas de mortalité de la faune volante identifiés par le personnel et les sous-traitants lors de leurs interventions. Nous avons mis en place, en France, un outil permettant au personnel de Boralex de signaler les cas de mortalité depuis leur application de maintenance, ce qui permet d'analyser plus facilement les découvertes fortuites. En Amérique du Nord, un outil de déclaration systématisé pour l'ensemble de nos sites nous permet d'optimiser la gestion des événements environnementaux (déversements, incidents fauniques, etc.).



### Indicateurs de biodiversité

Nous travaillons à la mise en place d'un tableau de bord pour l'ensemble de l'entreprise, notamment pour compiler les résultats des suivis que nous effectuons sur nos sites.

À l'heure actuelle, en plus de nos indicateurs internes suivis de façon trimestrielle, les indicateurs suivants peuvent être consultés dans le **tableau des indicateurs clés de notre performance RSE** (voir annexe 1) :

- Nombre de déversements accidentels de contaminants survenus dans l'environnement et qui ont fait l'objet d'une sanction par une autorité;
- Quantité de litres déversés, le cas échéant;
- Nombre d'arrêts non planifiés d'une centrale, afin d'atténuer ou de faire cesser un impact imprévu sur la biodiversité;
- Durée des arrêts non planifiés d'une centrale, le cas échéant.

De plus, nous consignons tous les résultats des études que nous réalisons ou auxquelles nous participons dans une base de données mise à la disposition par les autorités dans les régions où nous sommes présents.

Finalement, nous continuons d'examiner les meilleures pratiques et de nous arrimer aux recherches exhaustives d'organismes reconnus en la matière pour choisir les indicateurs qui sont les plus pertinents à mettre en place pour Boralex.



Priorités 9 et 10

# Nous adapter aux changements climatiques et limiter nos émissions de GES

## Divulgations inspirées des indications de la norme IFRS S2

Les informations à l'égard des risques financiers associés aux changements climatiques sont inspirées des indications de la norme IFRS S2 du Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité aussi connu sous le nom de l'ISSB, qui reprend globalement les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC), aussi connu sous le nom de TCFD (qui a été dissous en juillet 2024).

En tant que producteurs d'électricité à partir de sources renouvelables à 100 %, nous participons activement à la transition énergétique mondiale. Cela dit, nos activités ne se font pas sans impacts. **Nous nous assurons que notre croissance soit respectueuse de l'environnement et nous visons à ce que chaque mégawattheure produit génère le moins d'émission de GES possible.**

## Politiques et directives

- Code d'éthique
- Mission environnementale
- Charte d'approvisionnement responsable
- Politique de déplacements d'affaires (politique interne)

## Gouvernance climatique

La surveillance de la stratégie RSE, qui comprend un volet sur les changements climatiques, relève directement du conseil d'administration. Celui-ci s'appuie sur le travail des différents comités du conseil afin de bénéficier de leurs expertises, de leur attention et de leur diligence sur certains sujets. Ainsi, les risques et opportunités liés aux changements climatiques et au bilan carbone relèvent du comité de la gouvernance, de l'environnement, de la santé et de la sécurité.

Comme il en découle des opportunités concrètes de croissance, le suivi des évolutions réglementaires, des technologies et des marchés fait partie intégrante de chacune des rencontres du conseil. Chaque trimestre, le président et chef de la direction et le premier vice-président et chef de la direction financière présentent au conseil un résumé des évolutions de nos marchés cibles, de la demande pour les énergies renouvelables et de l'exécution de notre plan stratégique centré sur la croissance de production d'énergie 100 % renouvelable.

L'ultime responsabilité de la mise en œuvre de la stratégie de RSE, dont l'adaptation aux changements climatiques et la limitation de nos émissions de GES, relève du président et chef de la direction. La vice-présidente principale Gestion intégrée des risques et RSE vient soutenir ce dernier afin de faciliter davantage l'intégration des risques et opportunités liés au climat dans la gestion des risques de l'entreprise.

## Rémunération en lien avec la RSE et le climat

Certains indicateurs de RSE sont inclus dans la rémunération à court terme des cadres supérieurs. L'un de ceux-ci porte sur l'atteinte de nos cibles de réduction d'émissions de GES. Qui plus est, la rémunération de nos hauts dirigeants étant également basée sur la croissance de l'organisation, l'incitatif à produire plus d'énergie renouvelable représente en soi un gain qui est lié au climat.

## Stratégie climat

**L'intérêt pour les énergies renouvelables est confirmé, et Boralex reste donc particulièrement pertinente dans un avenir que l'on souhaite décarboné.** Les engagements établis lors de la COP28, et réaffirmés lors de la COP29, de tripler les capacités en matière d'énergies renouvelables d'ici 2030 le confirment aussi. Ainsi, en tant que fournisseurs de solutions d'énergie renouvelable, nous contribuons directement à la transition énergétique et notre développement est favorisé par de nombreux éléments.

## Un marché en expansion

La demande de contrats d'achat d'électricité corporatifs (CAÉ corporatifs, aussi connus sous l'abréviation Corporate PPA<sup>5</sup> en anglais) est soutenue avant tout par la mise en œuvre des stratégies de décarbonation à l'horizon de 2030 des entreprises publiquement engagées à se décarboner selon des schémas rigoureux.

L'électrification des usages reste à l'esprit de bon nombre d'industriels, qui voient dans les CAÉ corporatifs un outil de sécurisation à long terme de leur approvisionnement en électricité décarbonée, dans un contexte économique et de réglementation incertain à court et moyen terme. Ainsi, à l'argument de décarbonation des sources d'énergie s'ajoute désormais un incitatif économique de stabilité des prix de l'énergie.

En 2024, nous avons notamment conclu un tel contrat avec Nestlé France pour 15 ans, dans le cadre duquel Boralex fournira 20 % des besoins annuels de l'entreprise en électricité renouvelable grâce à un ensemble de parcs éoliens et solaires, ainsi qu'avec Saint-Gobain pour 20 ans d'achat d'électricité renouvelable produite à partir de trois centrales développées, construites et exploitées par Boralex. Ces deux nouveaux CAÉ corporatifs s'ajoutent à des ententes avec plusieurs autres entreprises en France, soit Orange, IBM, Auchan et Metro France.

Tous ces facteurs appuient les axes de croissance définis dans notre plan stratégique, dont l'avancement peut être consulté dans le rapport de gestion de Boralex.

## Nos engagements

Boralex fait partie des signataires de la **Déclaration d'action sur l'engagement en matière de politique climatique publiée** dans le cadre de la COP27 en 2022, qui engage les leaders industriels du mouvement de décarbonation de l'économie à appuyer une action ambitieuse visant à combler le fossé entre la parole et l'action en matière de réduction des émissions des pays.

Pour consulter les détails de nos activités en 2024 en lien avec cet engagement, veuillez consulter [notre déclaration d'action](#) disponible sur notre site Internet.

## Gestion des risques liés au climat

Nous avons établi une catégorie de risques liés au climat qui surveille notamment l'incidence des catastrophes naturelles sur nos activités. Comme nous considérons que nos actifs ont une durée de vie de 20 à 40 ans, nous utilisons l'année 2050 pour évaluer les risques et opportunités à long terme des changements climatiques, conformément à notre analyse alignée sur la norme IFRS S2. Nous définissons les impacts substantiels comme ceux ayant un effet durable sur la rentabilité de l'entreprise ou de l'une de ses activités et compromettant la réalisation des cibles de notre stratégie de croissance. Les risques climatiques sont pris en compte sous les rubriques « Catastrophes naturelles et forces majeures » et « Risque de volume de production », plus précisément en tant que causes pouvant engendrer des défaillances d'équipements, des difficultés d'accès aux installations, des dommages à réparer, des conditions de santé et de sécurité difficiles et une exposition financière importante. Les changements climatiques pourraient accroître la fréquence ou l'ampleur des catastrophes naturelles et de ces expositions.

Selon l'analyse qualitative des impacts physiques dans un scénario de réchauffement climatique élevé (SSP5-8.5)<sup>5</sup> réalisée par un tiers, nous avons identifié les paramètres climatiques propres à chaque source d'énergie (solaire, éolienne, hydraulique, stockage) et classé la gravité des impacts potentiels du réchauffement climatique. Nous avons ensuite analysé tous nos actifs, qui à ce moment étaient en service ou en développement, en évaluant des facteurs climatiques représentés par des indicateurs projetés dans le scénario SSP5-8.5 :

- Changement de température;
- Chaleur extrême;
- Changement de cycle gel-dégel;
- Précipitations extrêmes et inondations pluviales;
- Changement de la vitesse du vent;
- Incendies;
- Orages convectifs;
- Événements de sécheresse;
- Changements dans la couverture de neige;
- Modifications du rayonnement solaire;
- Changements dans la couverture nuageuse;
- Rafales de vent;
- Modifications de l'évaporation.

<sup>5</sup> Recommandé par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), le scénario SSP5-8.5 correspond à une trajectoire qui suppose qu'aucune mesure d'atténuation n'est mise en œuvre à l'échelle mondiale et que les émissions de GES continuent d'augmenter à un rythme constant jusqu'à l'épuisement des stocks de combustibles fossiles. Selon ce scénario conservateur, une augmentation d'environ 2 °C de la température mondiale par rapport à 1850-1900 est très susceptible de se produire d'ici 2050.

Les résultats de cette analyse, ainsi que les mesures de mitigation en place pour faire face à des événements extrêmes éventuels, ont été discutés avec le comité de direction corporatif et le début de leur mise en œuvre a été entériné. Ainsi, nous prenons en compte ces impacts dans nos planifications internes, notamment à travers des actions en santé et sécurité au travail ou dans la planification et le développement de nouveaux sites de production.

### Risques physiques aigus liés aux changements climatiques

Les changements climatiques engendrent des conditions météorologiques extrêmes et causent des catastrophes naturelles pouvant affecter nos employés, endommager nos actifs, entraîner des pannes d'équipement ou empêcher l'accès à nos installations. C'est pourquoi nous avons en place des plans d'urgence pour l'ensemble de nos sites qui sont révisés chaque année de façon à faciliter notre capacité à intervenir rapidement dans de tels cas. De plus, lors de la planification de nouveaux sites et de modifications importantes des sites existants, nous prenons en compte que les événements qui étaient auparavant considérés comme « extrêmes » sont dorénavant plus fréquents. Nous étudions ainsi la question d'encore plus près, en particulier pour nos projets de construction, pour voir si des événements comme des sécheresses ou des feux de forêt pourraient affecter la sécurité sur nos sites et, le cas échéant, prendre les mesures d'atténuation appropriées.

Par ailleurs, en 2024, le mois de mai a été consacré à sensibiliser l'ensemble de nos employés à l'importance de la santé et sécurité au travail, grâce à diverses activités et discussions qui se sont tenues sur le thème du climat. Ainsi, ils ont été conscientisés aux effets des risques liés au climat sur leur travail (chaleur excessive, radiation UV, événements météorologiques extrêmes, pollution de l'air, maladies à transmission vectorielle).

### Risques physiques chroniques liés aux changements climatiques

Les ressources hydroélectriques, éoliennes et solaires de nos installations pourraient varier considérablement par rapport aux données historiques et aux prévisions. C'est pourquoi, chaque trimestre, nous examinons la disponibilité de ces ressources (eau, vent, soleil) dans toutes les régions où nous exerçons nos activités, et nous effectuons un suivi en continu (en temps réel) de l'état de nos actifs par rapport aux risques météorologiques. Des programmes d'entretien préventif sont méticuleusement planifiés sur une base journalière, et la disponibilité énergétique est suivie dans un système qui a été amélioré au cours de la dernière année. Ce dernier nous a d'ailleurs amenés à constater une variation dans la disponibilité de la ressource de vent en 2024.

### Analyse des risques financiers

Nous reconnaissons que des changements importants dans les politiques monétaires et fiscales dans les pays où nous sommes présents peuvent exercer une influence favorable ou défavorable sur la croissance de la demande en énergies renouvelables et sur la réalisation de nos objectifs stratégiques. Nous surveillons donc ces changements afin d'en prévoir les répercussions potentielles, et nous collaborons activement avec tous les paliers de gouvernement pour pouvoir nous adapter rapidement aux nouvelles réglementations.

En 2023, nous avons réalisé une analyse des risques financiers pour déterminer les éléments précis de nos états financiers pouvant être touchés par les changements climatiques ainsi que le processus pour en déterminer l'impact potentiel. En 2024, nous avons intégré dans nos suivis financiers trimestriels le suivi des pertes énergétiques liées aux événements climatiques inhabituels, qui sont plus susceptibles d'être causés ou exacerbés par les effets des changements climatiques.

### Indicateurs et cibles d'émissions de GES

Même si la production d'énergie renouvelable permet de contribuer à la transition énergétique, elle ne se fait pas sans impacts. En effet, la croissance prévue de Boralex risque de générer une augmentation des émissions indirectes provenant particulièrement de notre chaîne de valeur (portée 3), celles-ci représentant 96 % de nos émissions totales de GES. Nous devons donc continuer, entre autres, à miser sur l'approvisionnement responsable afin d'inciter nos fournisseurs et nos partenaires à s'engager à réduire aussi leurs émissions.

Nous calculons les émissions GES de portées 1, 2 et 3 en conformité avec le GHG Protocol, la norme ISO 14064-1 et l'initiative SBTi, et nous nous assurons d'améliorer nos façons de faire chaque année et de rester en conformité avec toute mise à jour éventuelle de ces références. Nous intégrons tous les sites de production et de stockage ainsi que les bureaux de Boralex dans le calcul, en appliquant une approche « en combiné »<sup>6</sup>.

Les données sur nos émissions de portées 1, 2 et 3 sont présentées dans le tableau ci-dessous :

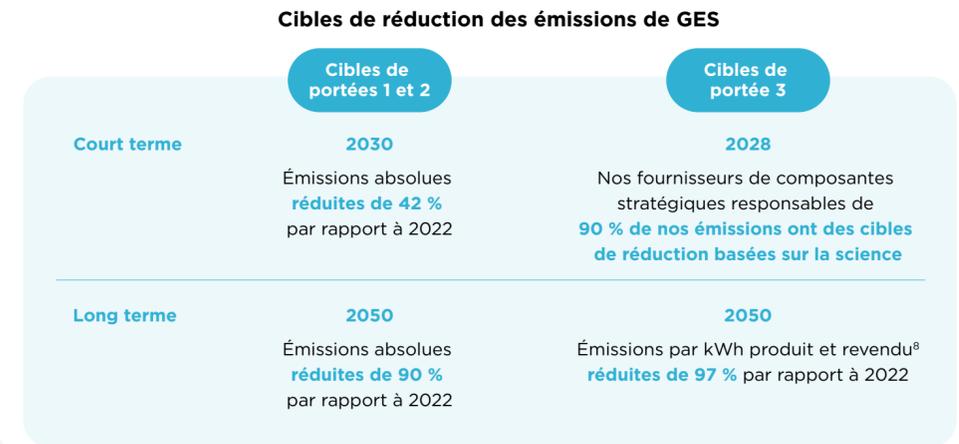
Émissions de GES de Boralex				
Année	Portée 1 tCO <sub>2</sub> e	Portée 2 tCO <sub>2</sub> e	Portée 3 tCO <sub>2</sub> e	Portées 1, 2 et 3 tCO <sub>2</sub> e
2022	1 215	2 811	115 409	119 435
2022 révisée <sup>7</sup>	1 214	2 276	98 602	102 092
2023	1 227	1 710	66 354	69 291
2024	1 330	1 789	85 842	88 961

### Cibles de réduction de nos propres émissions GES directes et indirectes

Au cours des dernières années, nous avons travaillé avec une société externe et nos équipes internes pour modéliser des scénarios de réduction de nos émissions GES, tout en considérant les ambitions de croissance de l'entreprise. **En 2024, nos cibles de réduction des émissions de GES ont été officiellement validées et publiées par l'initiative SBTi. Boralex est ainsi devenue l'une des rares entreprises du secteur des énergies renouvelables à avoir obtenu cette validation.** Cette reconnaissance confirme que l'engagement de Boralex à devenir net-zéro carbone d'ici 2050 dans l'ensemble de sa chaîne de valeur est basé sur la science.



Pour atteindre le net-zéro en 2050, la désignation la plus ambitieuse reconnue par le processus SBTi, nous nous sommes dotés de cibles à court et à long terme qui couvrent 100 % des émissions de notre chaîne de valeur (portées 1, 2 et 3) :



Pour que chaque kilowattheure produit et revendu soit le plus sobre en carbone possible, Boralex mise, entre autres, sur l'électrification graduelle d'une partie de son parc de véhicules, la consommation d'électricité de sources renouvelables dans ses actifs opérationnels et ses bâtiments, ainsi que des partenariats avec des fournisseurs stratégiques à faibles émissions de carbone. Nos ambitions sont donc interreliées avec l'évolution de la transition énergétique dans les régions où nous sommes présents, ainsi que la mise en marché de produits sobres en carbone par nos fournisseurs.

De plus, nous misons sur l'efficacité énergétique, notamment dans nos bâtiments, pour limiter nos émissions de GES. À Montréal, par exemple, nous avons installé nos bureaux à la Maison Manuvie, qui se distingue par son aménagement axé sur le développement durable et, notamment, la consommation de gaz naturel renouvelable. L'immeuble est ainsi certifié LEED Platine, la plus haute distinction pour les bâtiments durables. Il a également été reconnu par le Conseil du bâtiment durable du Canada comme un bâtiment à carbone zéro<sup>MC</sup> (BCZ). De son côté, notre bureau de Ringwood en Angleterre dispose de panneaux solaires sur son toit, ce qui contribue à sa performance énergétique de net-zero carbone.

La formation et la sensibilisation des employés font également partie des actions clés pour atteindre les objectifs. En 2024, les employés ont été invités à assister à une séance de sensibilisation animée par une société de services-conseils en science de la Terre et du climat, qui traitait des risques climatiques. De plus, une activité de sensibilisation a été effectuée sous forme de jeu-questionnaire sur les émissions de GES, particulièrement celles émises par Boralex, dans le cadre de la journée mondiale Zéro Émission. Une formation permanente a également été préparée sous format vidéo, et rendue disponible aux employés pour les inviter à se familiariser avec les émissions de GES.

Le suivi annuel de nos cibles est publié dans nos rapports de RSE et soumis à l'initiative SBTi. Pour le moment, ces indicateurs sont validés par notre équipe de contrôle interne, mais ne sont pas vérifiés par une firme externe. Conformément aux critères de l'initiative SBTi, nous devons revoir nos cibles par rapport aux derniers critères et orientations dans un délai de cinq ans et, si nécessaire, les recalculer et les revalider pour une reconnaissance continue par l'initiative SBTi. À titre d'exemple, des changements de méthodologie ou des modifications importantes dans la structure et les activités de l'entreprise nécessiteraient un recalcul éventuel des cibles ou de notre année de référence.

<sup>6</sup> La production en combiné tient compte de 100 % des filiales de Boralex dont elle détient le contrôle, et de la part de Boralex dans des sociétés dont elle ne détient pas le contrôle, comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

<sup>7</sup> Les changements suivants ont été apportés à la méthodologie de calcul de l'année 2022 et 2023 afin de respecter les exigences du SBTi : calcul de la consommation d'électricité basé sur le marché (*market based*) plutôt que sur l'emplacement (*location based*), précision des facteurs d'émissions basés sur le cycle de vie des éoliennes et des panneaux solaires, retrait des émissions liées à nos actifs de biomasse, retrait des émissions liées à l'hébergement de nos employés lors de voyage d'affaires (portée 3). La donnée « 2022 révisée » devient notre année de référence pour le suivi de nos cibles de réduction, et l'année « 2023 révisée » notre premier calcul de suivi.

<sup>8</sup> Les kilowattheures produits sont ceux issus de nos installations de production d'électricité à 100 % renouvelable (parcs éoliens, solaires et hydrauliques) et injectés dans le réseau électrique. Les kilowattheures revendus sont ceux injectés dans le réseau électrique par les unités de stockage, après avoir été stockés dans celles-ci afin de répondre à des besoins du réseau électrique et/ou de clients industriels.

### Cibles d'émissions évitées grâce à notre production d'électricité renouvelable

Grâce à la production d'énergie renouvelable, Boralex contribue à la réduction des émissions de gaz à effet de serre lorsque l'électricité produite est utilisée en remplacement d'énergies plus carbonées. Depuis 2021, nous avons défini des objectifs pour les émissions de CO<sub>2</sub> évitées par notre production d'énergie renouvelable, qui sont alignés à nos cibles de capacité de production présentées dans notre plan stratégique. Initialement de 781 773 tonnes d'émissions de CO<sub>2</sub> évitées, notre cible pour 2025 a été rehaussée à 1 080 561 tonnes afin de refléter nos prévisions de croissance. Cette mesure regroupe la production annuelle en combiné<sup>9</sup> de chacune de nos installations et la convertit en tCO<sub>2</sub>e à partir d'un facteur d'émission régional basé sur l'emplacement. La donnée ne représente pas les émissions que Boralex aurait évitées par ses propres opérations et processus (dont les opérations préalables au développement des projets comme la fabrication et le transport, la gestion de la construction, l'exploitation et l'optimisation des sites), mais reflète plutôt la contribution relative de Boralex à la réduction de l'intensité en CO<sub>2</sub> du réseau. Les émissions évitées sont calculées à l'aide de paramètres élaborés à l'interne à partir de critères conçus par la Chaire de gestion du secteur de l'énergie de HEC Montréal. Cette mesure regroupe la production annuelle en combiné de chacune de nos installations et la convertit en tCO<sub>2</sub>e à partir d'un facteur d'émission régional basé sur l'emplacement. Cela permet d'obtenir une estimation plus précise du nombre de tCO<sub>2</sub>e, qui s'appuie sur la production exacte de chaque site et la réalité énergétique propre à la région concernée (facteur d'émission régional) pour chaque année du rapport. Les facteurs d'émission régionaux sont mis à jour annuellement selon les données les plus récentes fournies par les entités gouvernementales au Canada et aux États-Unis, ainsi que celles publiées par l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE).

Les émissions évitées par notre production d'électricité sont présentées dans le tableau ci-dessous :

**Tonnes de CO<sub>2</sub> évitées  
par notre production d'énergie renouvelable**

Année	Production d'énergie renouvelable (GWh)	Émissions évitées tCO <sub>2</sub> e
2022	6 300	354 442
2023	8 020	1 021 496
2024	7 845	950 210

<sup>9</sup> La production en combiné tient compte de 100 % des filiales de Boralex dont elle détient le contrôle, et de la part de Boralex dans des sociétés dont elle ne détient pas le contrôle, comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.



## Nous sommes heureux de réaffirmer notre engagement continu envers la RSE.

Alors que 2025 marque la dernière année de notre plan stratégique quinquennal, nous restons pleinement mobilisés pour maintenir notre position de leader en matière de RSE. Nous sommes déterminés à poursuivre nos efforts pour produire de l'énergie renouvelable de façon durable pour les générations futures, en créant des retombées positives pour nos parties prenantes et la société dans son ensemble.



### Contact :

Pour toute question ou tout commentaire sur les activités de RSE de Boralex, communiquez avec notre équipe RSE à l'adresse [communications@boralex.com](mailto:communications@boralex.com)

# Annexe 1

## Tableau des indicateurs clés de notre performance RSE

Nous suivons le cadre du Sustainability Accounting Standards Board (SASB)<sup>1</sup>, intégré depuis août 2022 dans l'IFRS Foundation, et faisons le lien avec celui de la Global Reporting Initiative (GRI). Ce tableau permet d'établir les liens entre nos priorités et les indicateurs de la GRI et du SASB.

### Environnement

LÉGENDE  Indicateur intégré dans la rémunération du comité de direction  Indicateur ayant fait l'objet d'une assurance externe limitée

PRIORITÉ RSE	CADRE CORRESPONDANT	INDICATEURS	2022	2023	2024	PRÉCISIONS	CIBLES VOLONTAIRES
Émissions de gaz à effet de serre <sup>2</sup>	 IF-EU-110a.1 GRI 305-1	Émissions de gaz à effet de serre – Portée 1 (en tonnes de CO <sub>2</sub> e)	1 214	1 227	1 330	Les quantités d'émissions de portée 1 ont été calculées sur la base du <i>Greenhouse Gas Protocol : A Corporate Accounting and Reporting Standard (GHG Protocol)</i> (2004) et en conformité avec la norme ISO 14064-1.	2030 -42 % par rapport à 2022 2050 -90 % par rapport à 2022
	 GRI 305-2	Émissions de gaz à effet de serre – Portée 2 (en tonnes de CO <sub>2</sub> e)	2 276	1 710	1 789	Les quantités d'émissions de portée 2 ont été calculées sur la base du <i>Greenhouse Gas Protocol : A Corporate Accounting and Reporting Standard (GHG Protocol)</i> (2004) et en conformité avec la norme ISO 14064-1.	2030 -42 % par rapport à 2022 2050 -90 % par rapport à 2022
	 GRI 305-3	Émissions de gaz à effet de serre – Portée 3 (en tonnes de CO <sub>2</sub> e)	98 602 <sup>3</sup>	66 354	85 842	L'augmentation est en grande partie attribuable à la construction du parc solaire en France. Les quantités d'émissions de portée 3 ont été calculées sur la base du <i>Greenhouse Gas Protocol : A Corporate Accounting and Reporting Standard (GHG Protocol)</i> (2004) et en conformité avec la norme ISO 14064-1.	2028 Nos fournisseurs de composants stratégiques responsables de 90 % de nos émissions ont des cibles de réduction basées sur la science 2050 Émissions par kWh produit et revendu réduites de 97 % par rapport à 2022
	 GRI 305-4	Émissions de gaz à effet de serre – totales (portées 1, 2 et 3, en tonnes de CO <sub>2</sub> e)	102 092	69 291	88 961	L'augmentation des émissions entre 2023 et 2024 s'explique par l'augmentation de la puissance installée en France, particulièrement en production solaire. Les quantités d'émissions de portée 3 ont été calculées sur la base du <i>Greenhouse Gas Protocol : A Corporate Accounting and Reporting Standard (GHG Protocol)</i> (2004) et en conformité avec la norme ISO 14064-1.	2050 net-zéro émissions dans l'ensemble de notre chaîne de valeur
	 GRI 305-5	Tonnes de CO <sub>2</sub> e évitées par notre production d'énergie renouvelable	354 442	1 021 496	950 210	Pour de plus amples détails sur la méthodologie de calcul de cette donnée, veuillez vous référer à la section « Nous adapter aux changements climatiques et limiter nos émissions de GES (priorités 9 et 10) » dans le présent document.	2025 1 080 561 tonnes de CO <sub>2</sub> évitées grâce à notre production d'énergie renouvelable
	 GRI 305-5	Proportion des véhicules hybrides, électriques ou à faible consommation (< 5 L/100 km) dans le parc de véhicules (en %)	Amérique du Nord 11 % France 44 %	Amérique du Nord 17 % France 53 %	-	Cet indicateur est remplacé par l'indicateur du pourcentage total de véhicules 100 % électriques possédés ou loués à long terme à partir de 2024.	
	 GRI 305-5	Pourcentage total de véhicules électriques (possédés ou loués à long terme)	-	-	3 %	Cet indicateur remplace l'indicateur de la proportion des véhicules hybrides, électriques ou à faible consommation (< 5 L/100 km) dans le parc de véhicules (en %) à partir de 2024.	
	 GRI 305-5	Mesures incitatives pour favoriser le transport responsable des employés	-	-	-	Prime de rémunération pour transport responsable : vélo, transport en commun et marche (Amérique du Nord). Rémunération pour achat de véhicule hybride rechargeable ou électrique, et pour installation d'une borne de recharge à domicile en Amérique du Nord. Bornes de recharge pour véhicules électriques accessibles aux employés sur site.	

<sup>1</sup> Pour les secteurs *Electric Utilities & Power Generators, Wind Technology & Project Developers* et *Solar Technology & Project Developers*.

<sup>2</sup> Le calcul est en combiné et tient compte de 100 % des filiales de Boralex, dans la mesure où Boralex détient le contrôle.

<sup>3</sup> Les changements suivants ont été apportés à la méthodologie de calcul afin de respecter les exigences du SBTi : suppression des émissions en lien avec l'hébergement d'affaires. La donnée « 2022 révisée » deviendra notre année de référence pour le suivi de nos cibles de réduction.

# Environnement

PRIORITÉ RSE	CADRE CORRESPONDANT	INDICATEURS	2022	2023	2024	PRÉCISIONS	CIBLES VOLONTAIRES
Adaptation aux changements climatiques	 RR-ST-130a.1 GRI 302-1	Énergie totale consommée (en GJ)	68 757	72 648	100 432		
	 RR-ST-130a.1 GRI 302-1	Quantité d'électricité achetée sur le réseau électrique (en MWh)	14 467	15 460	22 749		
	 RR-ST-130a.1 GRI 302-1	Production d'énergie renouvelable (en GWh)	6 300	8 020	7 845	La diminution est majoritairement attribuable aux parcs éoliens en Europe qui ont été touchés par des conditions de vent défavorable et une hausse des bridages.	
	 RR-ST-130a.1 GRI 302-1	Pourcentage de consommation en énergie renouvelable certifiée par des certificats Garantie d'origine (excluant la consommation pour le stockage)	France 100 %	France 100 %	France 100 %	La donnée présentée couvre uniquement nos bureaux et nos sites en France.	
Biodiversité	 RR-ST-150a.2 GRI 306-1	Déversements accidentels de contaminants survenus dans l'environnement et qui ont fait l'objet d'une sanction par une autorité (nombre)	0	0	0	Cet indicateur inclut les activités de construction et d'exploitation des sites.	
	 RR-ST-150a.2 GRI 306-1	Quantité de déversements (avec sanction émise) (en litres)	0	0	0	Cet indicateur inclut les activités de construction et d'exploitation des sites.	
	 RR-ST-160a.1	Nombre d'arrêts de projets non planifiés d'une centrale afin d'atténuer et/ou de faire cesser un impact imprévu sur la biodiversité (nombre)	0	1	0	En 2023, une mise à l'arrêt des éoliennes du parc des Moulins du Lohan en mesures conservatoires a eu lieu les nuits entre les 17 novembre et 14 décembre 2023, à la suite de répercussions écologiques sur les chiroptères.	
	 RR-ST-160a.1	Durée des arrêts de projets non planifiés d'une centrale afin d'atténuer et/ou de faire cesser un impact imprévu sur la biodiversité (jours)	0	28	0	En 2023, une mise à l'arrêt des éoliennes du parc des Moulins du Lohan en mesures conservatoires a eu lieu les nuits entre les 17 novembre et 14 décembre 2023, à la suite de répercussions écologiques sur les chiroptères.	
Utilisation responsable des ressources	 RR-ST-140a.1 IF-EU-140a.1 GRI 303-3	Quantité totale d'eau prélevée et consommée (m³)	S.O.	S.O.	1 502	La quantité d'eau consommée inclut le périmètre de la France et ses activités de construction seulement. En complément, aucun des sites hydro de Boralex n'est situé dans une région à stress hydrique « élevé » ou « extrêmement élevé ». Pour plus d'informations à ce sujet, veuillez vous référer à l'analyse réalisée dans le cadre du Rapport de RSE 2021 de Boralex.	
	 RR-ST-140a.2 IF-EU-140a.3 GRI 303-1	Description des risques liés à la gestion de l'eau et discussion des stratégies et des pratiques pour atténuer ces risques	S.O.	S.O.	S.O.	Les impacts de l'utilisation de l'eau sont présents seulement sur nos sites hydro. Toutefois, aucun des sites hydro de Boralex n'est situé dans une région à stress hydrique « élevé » ou « extrêmement élevé ». Selon le <i>WRI Aqueduct Water Risk Atlas</i> (2021), toutes nos centrales hydroélectriques sont situées dans des zones où le niveau de stress hydrique est évalué à « faible » (< 10 %), à l'exception du site de Rimouski dont l'évaluation est établie à « faible-moyen » (10 à 20 %). Pour plus d'informations à ce sujet, veuillez vous référer à l'analyse réalisée dans le cadre du Rapport de RSE 2021 de Boralex.	
	 IF-EU-140a.2 GRI 303-2	Nombre d'incidents de non-conformité associés aux permis, aux normes et aux réglementations sur la quantité et/ou la qualité de l'eau qui ont fait l'objet d'une sanction par les autorités	0	0	0	Cet indicateur inclut les activités de construction et d'opération des sites.	
	 GRI 305-5	Certification des bâtiments	-	-	-	Le bureau de Montréal est certifié BOMA Best Platine et LEED® NE Or. Le bureau de Lyon est certifié label HQE (Haute Qualité Environnementale), BREEAM et Well Silver. 100 % des besoins en électricité pour les bâtiments et les sites en France sont couverts par des certificats Garantie d'origine.	

# Société

PRIORITÉ RSE	CADRE CORRESPONDANT	INDICATEURS	2022	2023	2024	PRÉCISIONS	CIBLES VOLONTAIRES
Santé et sécurité au travail		Taux de fréquence des accidents de travail (TRIR)	0,94	0,49	0,42		
	RR-WT-320a.1 IF-EU-320a.1 GRI 403-9						
		Taux d'accidents mortels (employés et sous-traitants)	0	0	0		
	RR-WT-320a.1 IF-EU-320a.1 GRI 403-9						
Santé et sécurité au travail		Taux d'accidents avec arrêt de travail (LTIR)	0,19	0,49	0,28		
	IF-EU-320a.1 GRI 403-9						
		Taux de fréquence des presque-accidents (NMFR)	11 %	25 %	19 %	Un quasi-accident est défini comme un incident imprévu dans lequel aucun dommage matériel ou environnemental ou blessure personnelle ne s'est produit, mais où des dommages ou des blessures corporelles auraient facilement pu se produire advenant un léger changement circonstanciel.	
	IF-EU-320a.1 GRI 403-9						
Inclusion, diversité et égalité des chances		Taux de mobilisation des employés (sondage, en %)	65 %	69 %	70 %		
		Taux de rétention (en %)	73 %	76 %	80 %		
	GRI 401-1						
		Âge moyen des employés (en années)	39	39	40		
	GRI 2-7						
		Répartition géographique des employés	Canada : 322 États-Unis : 43 France : 250 Europe (hors France, incluant le Royaume-Uni) : 11	Canada : 396 États-Unis : 52 France : 290 Europe (hors France, incluant le Royaume-Uni) : 15	Canada : 430 États-Unis : 58 France : 315 Europe (hors France, incluant le Royaume-Uni) : 19		
	 	Proportion de femmes dans l'entreprise (en %)	Total : 33 % Permanent : 32 %	Total : 33 % Permanent : 33 %	Total : 34 % Permanent : 33 %	Cet indicateur inclut les employées à temps plein.	2025 35 % de femmes embauchées
	GRI 2-7						
	Type d'emploi : nombre d'employés permanents	605	734	795			
GRI 2-7							
	Type d'emploi : nombre d'employés contractuels	21	19	27			
GRI 2-8							
	Taux de roulement du personnel (en %)	21 %	16 %	16 %	Cet indicateur inclut les départs volontaires et involontaires.		
GRI 401-1							

PRIORITÉ RSE	CADRE CORRESPONDANT	INDICATEURS	2022	2023	2024	PRÉCISIONS	CIBLES VOLONTAIRES	
Inclusion, diversité et égalité des chances (suite)	GRI 401-1	 Nombre de nouvelles embauches : par région, par genre et par type d'emploi	<b>Canada</b> Hommes Permanents : 71 Contractuels : 3 Femmes Permanentes : 29 Contractuelles : 4  <b>É.-U.</b> Hommes Permanents : 10 Contractuels : 0 Femmes Permanentes : 3 Contractuelles : 0  <b>France</b> Hommes Permanents : 24 Contractuels : 5 Femmes Permanentes : 23 Contractuelles : 8  <b>Europe (hors France)</b> Hommes Permanents : 0 Contractuels : 0 Femmes Permanentes : 1 Contractuelles : 0	<b>Canada</b> Hommes Permanents : 87 Contractuels : 6 Femmes Permanentes : 35 Contractuelles : 2  <b>É.-U.</b> Hommes Permanents : 19 Contractuels : 0 Femmes Permanentes : 4 Contractuelles : 0  <b>France</b> Hommes Permanents : 35 Contractuels : 6 Femmes Permanentes : 20 Contractuelles : 8  <b>Europe (hors France)</b> Hommes Permanents : 4 Contractuels : 0 Femmes Permanentes : 2 Contractuelles : 0	<b>Canada</b> Hommes Permanents : 59 Contractuels : 4 Femmes Permanentes : 37 Contractuelles : 2  <b>É.-U.</b> Hommes Permanents : 13 Contractuels : 1 Femmes Permanentes : 4 Contractuelles : 0  <b>France</b> Hommes Permanents : 31 Contractuels : 5 Femmes Permanentes : 23 Contractuelles : 9  <b>Europe (hors France)</b> Hommes Permanents : 4 Contractuels : 0 Femmes Permanentes : 1 Contractuelles : 0			
			 Proportion d'employés ayant reçu au moins une formation (en %)	95 %	99 %	97 %		
			 Proportion de femmes au comité de direction (en %)	30 %	30 %	30 %		2025 40 % de représentation féminine au comité de direction
			 Pourcentage de femmes dans des postes de gestion (en %)	30 %	33 %	32,1 %	Cet indicateur inclut les employées à temps plein. Un poste de gestion est défini comme étant responsable hiérarchiquement d'au moins un(e) employé(e) à temps plein et/ou à contrat.	2025 32,5 % de femmes en poste de gestion <input checked="" type="checkbox"/>
Concertation et implication des communautés et territoires	GRI 413-2	 Nombre de plaintes déposées auprès d'une autorité au cours de l'année et jugées recevables par celle-ci	4	6	1	Cet indicateur inclut les activités de construction et d'opération des sites.		
			 Nombre de plaintes déposées auprès d'une autorité au cours de l'année, jugées recevables par celle-ci et qui ont été réglées au cours de l'année	0	5	0	Cet indicateur inclut les activités de construction et d'opération des sites.	
			 Valeur économique directe créée et distribuée dans les communautés et territoires par le biais du programme de dons et commandites (en dollars canadiens)	615 502 \$	785 821 \$	561 869 \$	La réduction visible en 2024 s'explique par une rationalisation de la gestion des dons et commandites.	

# Gouvernance

PRIORITÉ RSE	CADRE CORRESPONDANT	INDICATEURS	2022	2023	2024	PRÉCISIONS	CIBLES VOLONTAIRES
Éthique des affaires et des comportements	 GRI 205-3	Nombre total d'incidents de corruption ou de fraude confirmés et nature de ceux-ci durant l'année en cours	0	0	0		
	 GRI-205-2	Proportion d'employés et d'administrateurs ayant suivi la formation sur le code d'éthique durant l'année de divulgation (en %)	92 %	99 %	97 %		
Gouvernance responsable	 GRI 405-1	Nombre total de membres au conseil d'administration au 31 décembre	11	10	11		
	 GRI 405-1	Nombre de membres indépendants au conseil d'administration	9	8	10		
	 GRI 405-1	Taux de présence des membres aux réunions du C.A. et des comités (en %)	99 %	98 %	98 %		
	 GRI 405-1	Âge moyen des membres du C.A. (en années)	61	62	64		
	 GRI 405-1	Nombre de femmes au C.A. (membres indépendants)	5	5	4		
	 GRI 405-1	Diversité du C.A. basée sur le genre (en %)	<b>Hommes</b> Tous : 55 % Indépendants : 44 % <b>Femmes</b> Toutes : 45 % Indépendantes : 56 %	<b>Hommes</b> Tous 50 % Indépendants 38 % <b>Femmes</b> Toutes 50 % Indépendantes 62 %	<b>Hommes</b> Tous 64 % Indépendants 60 % <b>Femmes</b> Toutes 36 % Indépendantes 40 %		<b>2025</b> 40 % de représentation féminine au sein du conseil d'administration
	 GRI 405-1	Diversité du C.A. basée sur l'âge	<b>40 -49 ans</b> 0 membre <b>50-59 ans</b> 5 membres <b>60 ans et +</b> 6 membres	<b>40 -49 ans</b> 0 membre <b>50-59 ans</b> 3 membres <b>60 ans et +</b> 7 membres	<b>40 -49 ans</b> 0 membre <b>50-59 ans</b> 2 membres <b>60 ans et +</b> 9 membres		
	GRI 308-1 GRI 414-1	Nombre de membres du C.A. issus des autres caractéristiques de diversité (soit les Peuples Autochtones, les personnes handicapées, les membres des minorités visibles et ethniques ainsi que les membres de la communauté 2SLGBTQ+)	ND	1	2		<b>2025</b> 1 membre du conseil d'administration issu des autres groupes désignés, soit les Autochtones, les personnes handicapées, les membres des minorités visibles et ethniques ainsi que les membres de la communauté 2SLGBTQ+
Approvisionnement responsable	 GRI 308-1 GRI 414-1	Volume d'achats de produits dans le cadre de contrats majeurs ayant été réalisé auprès de fournisseurs qui ont signé la Charte d'approvisionnement responsable ou qui ont fait l'objet d'une analyse ESG	98 %	98 %	99 %		<b>2024</b> Les contrats majeurs représentent des volumes d'achats supérieurs à 250 000 CAD/USD/EUR.
	 GRI 308-1 GRI 414-1	Volume d'achats de produits dans le cadre de contrats majeurs ayant été réalisé auprès de fournisseurs évalués par EcoVadis	83 %	81 %	35 %		La baisse est attribuable à des contrats majeurs octroyés à des fournisseurs n'ayant pas fait l'évaluation EcoVadis. Les critères ESG pris en compte dans la sélection des fournisseurs ont été considérés. En 2024, les contrats majeurs représentent des volumes d'achats supérieurs à 250 000 CAD/USD/EUR.

## Annexe 2

### Rapport d'assurance du professionnel en exercice indépendant

## Annexe 3

### Avis quant aux déclarations prospectives

Le présent rapport comporte des déclarations prospectives fondées sur des prévisions actuelles, au sens des lois sur les valeurs mobilières. Ces déclarations se reconnaissent à l'emploi de termes comme « prévoir », « anticiper », « évaluer », « estimer », « croire », ou par l'utilisation de mots tels que « vers », « environ », « être d'avis », « s'attendre à », « à l'intention de », « prévoit », « éventuel », « projette de », « continue de », « cible », « objectif », « initiative » ou de mots similaires, de leur forme négative ou d'autres termes comparables, ou encore par l'utilisation du futur ou du conditionnel. En particulier, le présent rapport comporte des déclarations prospectives sur les orientations stratégiques, priorités et objectifs de la Société (y compris la volonté d'être la référence en matière de RSE auprès de nos partenaires), le plan stratégique, le modèle d'affaires, les perspectives de croissance, les cibles et initiatives en matière de RSE (y compris la gouvernance responsable, l'éthique des affaires, la responsabilisation de la chaîne d'approvisionnement, les objectifs sociétaux de diversité, égalité des chances et santé et sécurité au travail, l'implication des communautés, la biodiversité, les changements climatiques et la représentation féminine et des autres groupes désignés au conseil et dans des postes de gestion), la répartition géographique et technologique ciblée de la puissance installée, les émissions de CO<sub>2</sub> évitées, la réduction d'émissions des gaz à effet de serre [GES], le recrutement de femmes pour de nouveaux postes et les projets de production d'énergie renouvelable en portefeuille. Les événements ou les résultats réels pourraient différer considérablement de ceux qui sont exprimés dans ces déclarations prospectives.

Les renseignements prospectifs reposent sur des hypothèses importantes, y compris les suivantes : le rendement que Boralex tirerait de ses projets, selon les estimations et les attentes de la direction en ce qui a trait aux facteurs liés aux vents et à d'autres facteurs, les opportunités qui pourraient être disponibles dans les divers secteurs visés pour la croissance ou la diversification ainsi que la situation dans le secteur et la conjoncture économique en général, la concurrence et la disponibilité du financement et de partenaires. En particulier, les cibles en RSE sont établies d'après un certain nombre d'hypothèses, y compris, sans s'y limiter, les suivantes : la mise en œuvre de diverses initiatives d'entreprise et commerciales visant à réduire les émissions de GES directes et indirectes; la disponibilité de technologies permettant l'atteinte des cibles; l'absence de nouvelle initiative d'entreprise ou acquisition d'entreprises ou de technologies qui augmenteraient considérablement le niveau prévu de performance; aucune incidence négative découlant de précisions ou de modifications apportées aux normes internationales ou à la méthodologie utilisée pour calculer notre performance et la divulgation en matière de RSE; une participation et une collaboration suffisantes de nos fournisseurs pour l'établissement de leurs propres cibles en lien avec les initiatives de RSE de Boralex; la capacité de trouver des talents diversifiés compétents; l'éducation et la mobilisation organisationnelle afin de contribuer à l'atteinte de nos cibles RSE. Bien que Boralex estime que ces facteurs et hypothèses sont raisonnables, selon les renseignements dont elle dispose actuellement, ceux-ci pourraient se révéler inexacts.

Boralex tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et que ses résultats, ou les mesures qu'elle adopte, pourraient différer significativement de ceux qui sont indiqués ou sous-jacents à ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une déclaration prospective donnée. Les principaux facteurs pouvant entraîner une différence significative entre les résultats réels de la Société et les informations prospectives ou attentes formulées dans le présent rapport incluent notamment, les performances des centrales et des sites, le respect par les partenaires de Boralex de leurs engagements contractuels, les accidents du personnel et la santé et sécurité, les catastrophes et forces majeures, le recrutement et la rétention de personnel, la réglementation régissant l'industrie de Boralex et les amendements à celle-ci, la réglementation en matière de RSE et les amendements à celle-ci, la perte de réputation, les pandémies, ainsi que certains autres facteurs abordés dans les rubriques traitant des facteurs de risque et des facteurs d'incertitude figurant dans le rapport de gestion de Boralex pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

À moins d'indication contraire de la Société, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet que pourraient avoir sur ses activités, des transactions, des éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels annoncés ou survenant après que ces déclarations ont été faites. Rien ne garantit que les résultats, le rendement ou les réalisations, tels qu'ils sont formulés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives, se concrétiseront. Le lecteur est donc prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives. À moins d'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la direction de Boralex n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements.